

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 mars 2018

Date de convocation : 16 mars 2018
Nombre de conseillers : En exercice : 55 Présents: 39 Votants : 49

Certifié exécutoire compte tenu de :

- l'affichage en mairies et à Villedieu Intercom du 29.03.2018 au 29.04.2018
- la notification faite le 29.03.2018

L'an deux mille dix-huit le 22 mars, à vingt heures trente, le conseil de Villedieu Intercom s'est réuni à la maison des services de Villedieu-les-Poêles, sur la convocation de Monsieur Charly VARIN, Président.

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs Myriam BARBE, Philippe BAS, Daniel BIDET, Ludovic BLIN, Véronique BOURDIN, Marc BRIENS, Françoise CAHU, Christophe CHAUMONT, Loïc CHAUVET, Charlie COCHARD, Emile CONSTANT, Monique COYAC, Michel DELABROISE, Brigitte DESDEVISES, Marie-Angèle DEVILLE, Léon DOLLEY, Gilbert FONTENAY, Régis HEREL, Liliane JAMARD, Marie-Odile LAURANSON, Claude LEBOUVIER, Daniel LEBOUVIER, Yves LECOURT, Philippe LEMAITRE, Jean-Paul LEMAZURIER, Martine LEMOINE, Frédéric LEMONNIER, Daniel MACE, Pierre MANSON, Françoise MAUDUIT, Marie-Andrée MORIN, Patrick ORANGE, Marie-Claude PLESSIS, Stéphane PRIMOIS, Pascal RENOUF, Yves THEBAULT, Jean-Pierre VAVASSEUR, Daniel VESVAL, Dominique ZALINSKI.

Etaient absents excusés :

Michel ALIX, Régis BARBIER, Marcel BOURDON, Christophe DELAUNAY, Stéphane HARIVEL, Francis LANGELIER, Freddy LAUBEL, Michel LEBEDEL, Daniel LETONDEUR, Jacques LETOURNEUR, Michel LHULLIER, Christine LUCAS DZEN, Michel MAUDUIT, Monique NEHOU, Thierry POIRIER, Charly VARIN

Etait absent représenté :

Procurations :

- Christine LUCAS-DZEN donne procuration à Véronique BOURDIN
- Michel ALIX donne procuration à Brigitte DESDEVISES
- Marcel BOURDON donne procuration à Claude LEBOUVIER
- Christophe DELAUNEY donne procuration à Philippe LEMAITRE
- Francis LANGELIER donne procuration à Marie-Odile LAURANSON
- Freddy LAUBEL donne procuration à Daniel VESVAL
- Daniel LETONDEUR donne procuration à Marie-Claude PLESSIS
- Michel LHULLIER donne procuration à Liliane JAMARD
- Christine LUCAS-DZEN donne procuration à Véronique BOURDIN
- Michel MAUDUIT donne procuration à Françoise MAUDUIT

VIE INSTITUTIONNELLE

Désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Liliane JAMARD, désignée conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la plénière de 25 janvier 2018

Monsieur le Président demande à l'auditoire s'il y a des remarques à formuler sur le fond du compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2018.

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté à l'unanimité

Délibération n° 2018-016 Contrat de territoire 3^{ème} génération – Département : autorisation de signer la convention financière annuelle 2018

Rapporteur : Charly VARIN

Monsieur le Président propose au conseil communautaire la convention financière 2018 du contrat de territoire 3^{ème} génération telle que jointe en annexe

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité
Décide**

- **D'autoriser le Président à signer la convention financière 2018 du contrat de territoire 2016-2020**

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

PROGRAMME 7 – ENFANCE & JEUNESSE

MISSION 1 – ACCUEIL PERI ET EXTRASCOLAIRE (*fiche 30*)

M. LEMONNIER – B.DESDEVISES

Objectifs généraux de la mission

Apporter des services de qualité aux enfants du territoire de Villedieu Intercom, dans le cadre de l'accueil péri et extrascolaire.

Offrir aux enfants et aux parents, des conditions de formation et d'épanouissement et permettre ainsi la meilleure insertion possible dans le territoire.

Prendre en compte l'ensemble des préoccupations et besoins des enfants en confortant les partenariats sur le territoire communautaire.

Inscrire nos interventions dans des schémas de qualité et favoriser l'information en direction des familles pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Conforter nos actions de service aux enfants dans le prolongement de la fusion des trois ex-communautés, avec un souci de « mutualisation inter-sites »
- Augmenter le nombre d'utilisateurs et d'usagers des services en lien avec le programme/mission 1/1 Communication
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiment C) en lien avec le programme/mission 6/1 Bâtiments et travaux

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

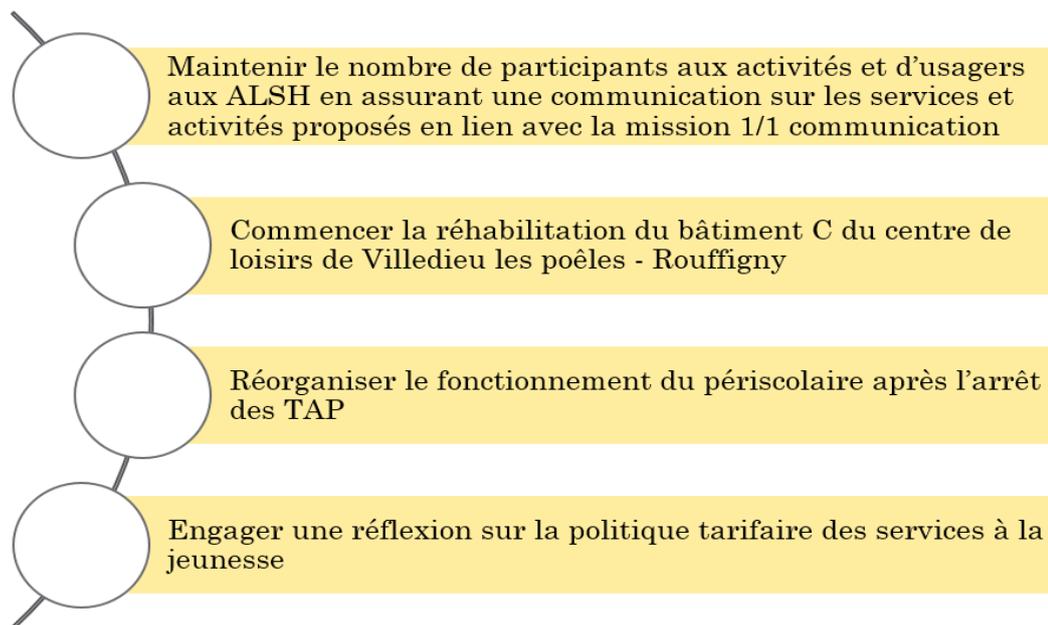
- Responsable de pôle Jeunesse et Sports
- Chef de service Jeunesse
- Directeurs des Centres de loisirs – équipe d'animation

Référence aux statuts

Compétences facultatives

5. *les accueils de loisirs sans hébergement multi-site, maison des jeunes, les accueils périscolaires (gestion des garderies avant l'école et après l'école, gestion du temps de midi en dehors de la restauration scolaire.)*

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	118 610,00 €	93 118,52 €	109 160,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	912 950,00 €	863 193,73 €	900 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €	522,11 €	0,00 €		
TOTAL	1 032 560,00 €	956 834,36 €	1 009 160,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	133 500,00 €	126 817,20 €	118 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	195 090,00 €	310 855,42 €	165 000,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	47 800,00 €	103 237,63 €	37 000,00 €		
TOTAL	376 390,00 €	540 910,25 €	320 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	8 874,00 €	7 996,68 €	14 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	8 874,00 €	7 996,68 €	14 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

Photocopieur

Matériel informatique

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 7 – enfance et jeunesse / mission 1 – accueil péri et extrascolaire
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

PROGRAMME 7 – ENFANCE & JEUNESSE

MISSION 2 – JEUNESSE (fiche 32)

F. LEMONNIER – B.DESDEVISES

Objectifs généraux de la mission

Apporter des services de qualité aux jeunes du territoire de Villedieu Intercom.

Offrir à la jeunesse et aux parents, des conditions de formation et d'épanouissement et permettre ainsi la meilleure insertion possible dans le territoire.

Prendre en compte l'ensemble des préoccupations et des besoins des jeunes en confortant les partenariats sur le territoire communautaire.

Inscrire nos interventions dans des schémas de qualité et favoriser l'information en direction des familles pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Dérouler les actions du PESL et conforter nos actions de service aux jeunes dans le prolongement de la fusion des trois ex-communautés, avec un souci de « mutualisation inter-sites »
- Ouvrir une Maison des Jeunes à Villedieu-les-Poêles
- Augmenter le nombre d'utilisateurs et d'usagers des services en lien avec le programme/mission 1/1 Communication

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

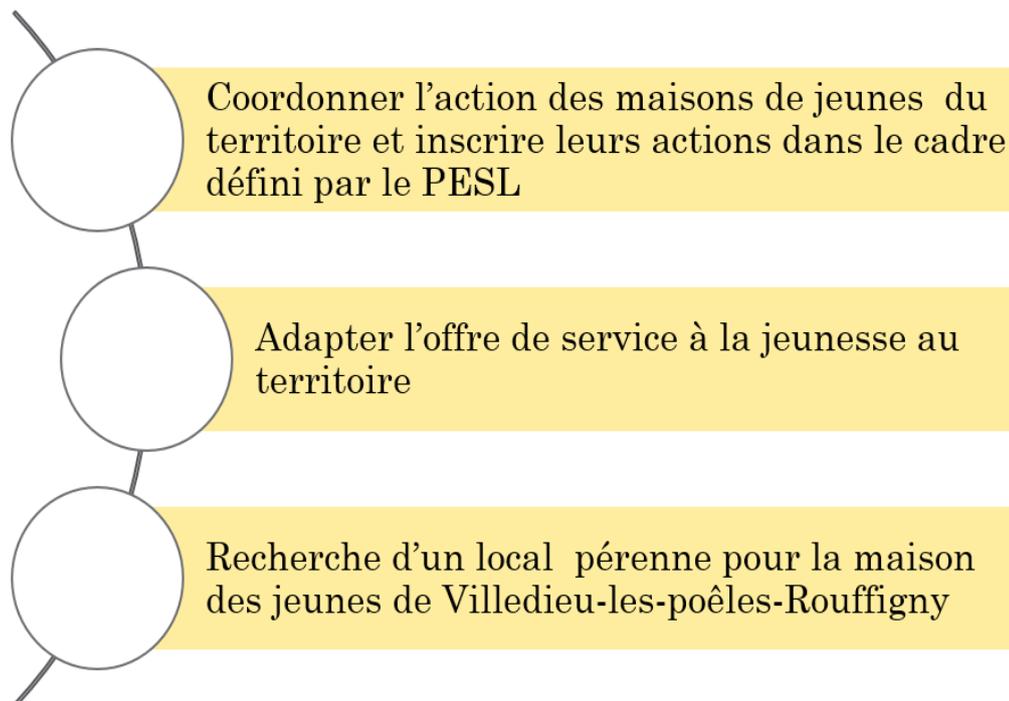
- Responsable de pôle jeunesse et sports
- Chef de service Jeunesse
- Référent Jeunesse

Référence aux statuts

Compétences facultatives

5. *les accueils de loisirs sans hébergement multi-site, maison des jeunes, les accueils périscolaires (gestion des garderies avant l'école et après l'école, gestion du temps de midi en dehors de la restauration scolaire.)*

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	8 790,00 €	3 099,27 €	24 650,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	29 200,00 €	16 282,16 €	33 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	500,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	37 990,00 €	19 381,43 €	58 150,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	1 349,00 €	5 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	209,44 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	1 558,44 €	5 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	500,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	5 210,00 €	2 279,90 €	539,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	5 210,00 €	2 279,90 €	1 039,00 €		

RECETTES

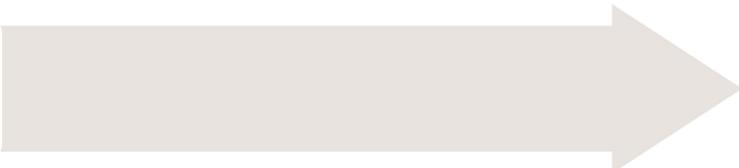
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	500,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	500,00 €		

Détails des investissements

Caution



Babyfoot



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 7 – enfance et jeunesse / mission 2 – jeunesse
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Considérant l'avis favorable de la commission jeunesse,

Monsieur le vice-président en charge de l'enfance et de la jeunesse propose de valider le versement des subventions 2018 suivantes :

Associations	Montant de la subvention 2018
Collège du Moulin de haut	6 000.00 €
Collège Le Dinandier	En attente de la demande de subvention
Collège Louis Beuve	610.00 €
Arts et cultures vivants en bocage (ArCuViBoc)	500.00 €
Association Indépendante des parents d'élèves	600.00 €
MFR de Percy	2 500.00 €
TOTAL	10 210.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le montant des subventions telles que décrites ci-dessus
- **Autorise** le mandatement de ces sommes

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le vice-président en charge de la commission jeunesse informe l'assemblée du projet de sortie à Jersey, prévue les 28, 29 et 30 août par le service jeunesse.

Cette sortie finalise la thématique de l'été 2018, « Voyages autour du monde ». Elle est ouverte à tous les enfants du territoire. Ce projet est conçu pour 39 enfants et 4 animateurs du fait de la limite des bus anglais à 43 places.

Il s'inscrit d'une part dans le cadre des actions liées à la parentalité, axe important en 2018 de la déclinaison des actions du PESL et d'autre part dans le souci d'une plus grande participation des familles dans le fonctionnement des centres de loisirs, souhait de nos partenaires institutionnels.

Nous n'avons pas de tarif pour un séjour de trois jours à l'étranger et devons en définir un.

Monsieur le vice-président présente la tarification et le plan de financement définis par la commission Jeunesse et sports du 15 février 2018.

La tarification est proposée en tenant compte des quotients familiaux (QF).

QF <= 475,	100 €
475 <= QF <= 595,	115 €
Plein tarif	130 €

La participation famille sera donc comprise entre 3 900 € pour l'hypothèse où tous les enfants bénéficieraient de la tarification la plus faible, et 5 070 € pour l'hypothèse plein tarif.

Dépenses		Recettes	
Hébergement et activités	7 598 €	Participations familles	3 900 €
Transport (bus)	340 €	Subvention CAF – axe parentalité	3 700 €
Transport (bateau)	1 419 €	Subvention Villedieu Intercom	1 757 €
TOTAL	9 357 €	TOTAL	9 357 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Approuve** le tarif de 100 € par enfant pour un QF <= à 475
- **Approuve** le tarif de 115 € par enfant pour un QF compris entre 476 et 595
- **Approuve** le tarif de 130 € par enfant pour un QF supérieur à 595

Délibération n° 2018-021 Tarification des actions d'autofinancement des maisons des jeunes

Rapporteur : Frédéric LEMONNIER

Monsieur le Vice-président en charge de la commission jeunesse informe l'assemblée que la commission du 15 février 2018 a étudié une tarification spécifique concernant la mise en œuvre de manifestations ponctuelles (de type tournoi) utilisées comme moyen d'autofinancement par les adolescents des maisons de jeunes. Ces actions d'autofinancement poursuivent nos objectifs éducatifs et pédagogiques et permettent de réduire le coût des familles.

Nous proposons à l'assemblée la tarification suivante :

Engagement	Joueurs	Equipe
Tournoi de Football	5,00 €	30,00 €
Tournoi de Homeball	3,00 €	9,00 €
Tournoi sport de raquettes	3,00 €	6,00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Approuve** les tarifs fixés dans le tableau ci-dessus

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

PROGRAMME 8 – PROJET EDUCATIF SOCIAL LOCAL & SPORT

MISSION 2 – EQUIPEMENTS, EVENEMENTS SPORTIFS ET SPORTS (*fiche 31*)

F.MAUDUIT – L. CHAUVET

Objectifs généraux de la mission

Garantir un accès aux sports et aux loisirs

Structurer l'offre sportive sur le territoire et participer activement à l'accueil de grands événements sportifs sur le territoire pour renforcer l'image, le dynamisme et l'attractivité du territoire.

Mettre en place différents temps forts avec le monde sportif associatif à l'échelle de l'Intercom (exemple forum des associations sportives au moment de la rentrée scolaire).

Garantir l'entretien et le bon usage des équipements sportifs communautaires (piscine)

Projets sur la mandature – 5 ans

- Réflexion à mener sur le transfert de la compétence sport à l'Intercom (*à inscrire en premier car les autres projets en découlent*)
- Recenser tous les équipements sportifs existants sur le territoire (utilisés et non utilisés) ainsi que toutes les associations sportives ou regroupements.
- Organiser et fédérer les initiatives dans le domaine sportif à l'échelle du territoire à travers les participations financières de l'Intercom aux associations sportives
- Proposer un temps fort visant à récompenser les sportifs de l'année à l'échelle du territoire
- Favoriser l'accueil de grands événements sportifs sur le territoire intercommunal
- Réfléchir à une diversification de l'offre pour l'équipement de la piscine (SPA, espace détente, ...)

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle jeunesse et sports
- Equipe du centre aquatique

Référence aux statuts

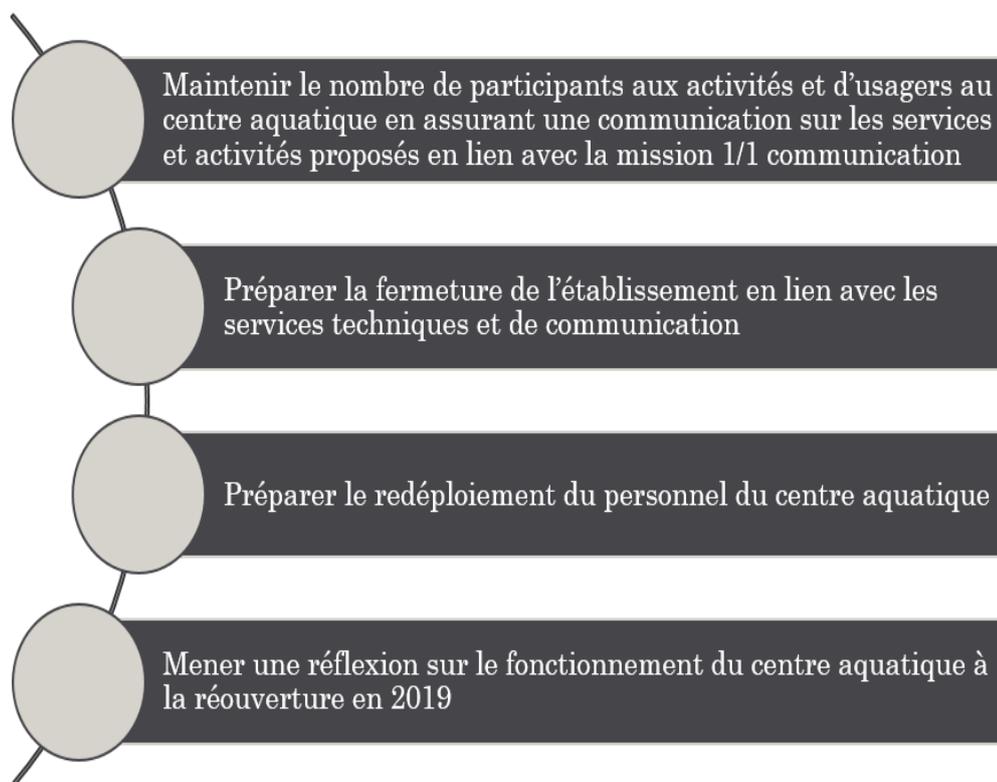
Compétences optionnelles :

- 1) *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire*
 - b. *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire*

Est d'intérêt communautaire :

- *Création, gestion et entretien de la piscine de Villedieu-les-Poêles*
- *Versement de subvention aux associations sportives du territoire dans le cadre de l'animation sportive selon critères définis par le conseil communautaire et fonction de l'enveloppe budgétaire votée annuellement au budget primitif*

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	52 860,00 €	34 506,53 €	30 480,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	368 000,00 €	341 369,09 €	295 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	75 025,00 €	74 285,00 €	80 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	200,00 €	65,00 €	0,00 €		
TOTAL	496 085 €	450 225,62 €	405 480,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	338 850,16 €	200 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	11,51 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	5 350,00 €	20 425,96 €	0,00 €		
TOTAL	5 350,00 €	359 287,63 €	200 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	10 162,52 €	1 789,20 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	10 162,52 €	1 789,20 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 8 – PESL et sport / mission 2 – équipements, évènements sportifs et sports
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Délibération n° 2018-023 Programme 8 – PESL et Sport / Subventions 2018

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

Considérant l'avis favorable de la commission sport,

Madame la vice-présidente en charge du sport propose de valider le versement des subventions 2018 suivantes :

Associations	Montant de la subvention 2018
Association St-Poisienne de tennis de table	2 900.00 €
Club sportif de Villedieu	44 141.00 €
Percy Cheval	1 500.00 €

RAIL	5 000.00 €
Tagada Compet	1 500.00 €
Société hippique rurale	En attente du dossier
Club basket Percy	En attente du dossier
Union sportive de Percy	4 868.00 €
CSV cyclisme	En attente du bilan financier
Union cycliste du Mortainais	100,00 €
TOTAL	60 009.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le montant des subventions telles que décrites ci-dessus
- **Autorise** le mandatement de ces sommes

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME

Délibération n° 2018-024

Programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 1 –
développement économique, politique locale du commerce, artisanat

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

PROGRAMME 3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET URBANISME

MISSION 1 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE, ARTISANAT (*fiche 20*)

JP.VAVASSEUR – R.BARBIER

Objectif généraux de la mission

Stimuler l'activité économique du territoire en apportant des moyens d'investissement, en aidant les entreprises à se créer ou à se développer.

Contribuer, comme puissance publique, aux côtés des collectivités et des acteurs économiques, au développement, à l'attractivité et à la compétitivité du territoire en investissant, en fédérant les acteurs locaux et en proposant des animations en lien avec les dynamiques associatives.

Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises du territoire

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un diagnostic complet des situations disponibles sur le territoire (commerces, savoir-faire, ...)
- Développer ou intégrer un dispositif visant à assurer un développement économique offensif pour le territoire et notamment pour l'accueil d'entreprises sur les 2 zones d'activités stratégiques.
- Favoriser et travailler à l'accueil d'entreprises nouvelles sur notre territoire et nos 2 zones d'activités en lien avec les grands projets régionaux (sous-traitance EMR par ex.)
- Travailler avec les communes membres pour favoriser le développement économique endogène sur les communes en accompagnant les entreprises dans leurs projets de développement.
- Travailler sur la fiscalité professionnelle (CFE, FPZ)
- Travailler sur la mise en place d'un marketing territorial pour permettre l'identification du territoire, l'attractivité du territoire en lien avec le programme/mission 1/1 communication.
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives sur le territoire en lien avec le programme/mission 3/2 Agriculture.
- Travailler à une évolution de la filière étain-cuivre sur Villedieu
- Préserver le savoir-faire et développer les compétences dans les métiers des métaux
- Dynamiser les commerces à travers des opérations événementielles fortes.
- Effectuer un recensement des commerces vacants.
- Travailler sur la fiscalité des commerces vides en lien avec les communes pour favoriser la baisse des loyers pour les rendre plus proche du marché et en tenant compte du contexte économique.
- Mettre en place un système fidélité et de chèques cadeaux unique et commun à tous les commerces du territoire.
- Sensibiliser les jeunes enfants à l'artisanat, favoriser la transmission du savoir au travers des activités périscolaires en lien avec le programme 7 Enfance & Jeunesse
- Favoriser les partenariats avec les écoles de formation.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général

Crédits annuels affectés à la mission au budget annexe ZA Cacquevel

Crédits annuels affectés à la mission au budget annexe ZA La Colombe

Crédits annuels affectés à la mission au budget annexe ZA Sainte-Cécile

Crédits annuels affectés à la mission au budget annexe ZA de la Monnerie

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique

Référence aux statuts

Compétences obligatoires

2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 :

a. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire

b. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

c. Promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	149 810,00 €	109 562,69 €	168 461,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	66 200,00 €	51 962,91 €	90 000,00 €		
042 – Opération d'ordre entre section	0,00 €	231 930,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	102 000,00 €	64 967,70 €	80 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	15 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €		
TOTAL	333 010,00 €	458 423,30 €	368 461,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	24 000,00 €	20 827,84 €	24 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	112 050,00 €	117 243,49 €	176 631,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	231 930,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	136 050,00 €	370 001,33 €	200 631,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	5 400,00 €	5 400,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	200 000,00 €	192 108,58 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	1 148 400,00 €	1 104 273,87 €	20 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	120 000,00 €	99 400,00 €	309 000,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	547 200,00 €		
TOTAL	1 473 800,00 €	1 401 182,45 €	876 200,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	225 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	122 000,00 €	122 433,33 €	7 000,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	950 000,00 €	953 885,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	49 213,00 €		
040 – Opérations d'ordre entre section	0,00 €	231 930,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	547 200,00 €		
TOTAL	1 297 000,00 €	1 308 248,33 €	603 413,00 €		

Détails des investissements

Dépenses d'investissement

- Espace coworking
- Aménagement sortie sud de Percy (giratoire + rue de la Monnerie)
- Subvention d'équilibre sur les budgets annexes

Recettes d'investissement

- Espace coworking
- Remboursement de subvention d'équilibre des budgets annexes
- Aménagement sortie sud de Percy

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 1 – développement économique, politique locale du commerce, artisanat
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Délibération n° 2018-025	Compte de gestion et compte administratif 2017 de la ZA du Cacquevel
---------------------------------	---

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget annexe de la ZA du Cacquevel,
- 5) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 du budget annexe de la ZA du Cacquevel.

Délibération n° 2018-026	Budget primitif 2018 de la ZA du Cacquevel
---------------------------------	---

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le vice-président en charge des finances présente le projet de budget annexe primitif 2018 de la ZA du Cacquevel et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Budget annexe - ZA Le Cacquevel

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
011- charges à caractère général	39 000,00	28 614,00	23 000,00 €	
65 – autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00 €	
66 – charges financières	27 700,00	27 687,35	25 960,00 €	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	1 024 054,00	874 041,79	1 232 089,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	36 700,00	27 687,35	51 560,00 €	
002 – Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	12 594,00 €	
TOTAL	1 127 464,00	958 030,49	1 345 213,00 €	

Recettes de fonctionnement 2017 par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	149 000,00	0,00	300 000,00 €	
75 – Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00 €	
77 – Produits exceptionnelles	1 011,58	0,00	14 333,00 €	
002 Excédent de fonctionnement reporté	0,42	0,42	0,00 €	
042 – opérations d'ordre entre sections	940 742,00	917 749,14	979 310,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	36 700,00	27 687,35	51 560,00 €	
TOTAL	1 127 464,00	945 436,91	1 345 213,00 €	

Budget annexe - ZA Le Cacquevel

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – emprunts et dettes assimilés	39 965,95	39 964,42	89 178,00 €	
001 – Déficit d'investissement reporté	79 929,05	79 929,05	163 601,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	940 742,00	917 749,14	979 310,00 €	
TOTAL	1 060 637,00	1 037 642,61	1 232 089,00 €	

Recettes d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – Emprunts et dettes assimilés	36 583,00	0,00	0,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	1 024 054,00	874 041,79	1 232 089,00 €	
TOTAL	1 060 637,00	874 041,79	1 232 089,00 €	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte** le budget annexe primitif 2018 de la ZA du Cacquevel de Villedieu Intercom :

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 345 213.00 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 232 089.00 €

Délibération n° 2018-027	Compte de gestion et compte administratif 2017 de la ZA de La Colombe
---------------------------------	--

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve le compte administratif 2017 du budget annexe de la ZA La Colombe,
- 5) approuve le compte de gestion 2017 du budget annexe de la ZA La Colombe.

Délibération n° 2018-028	Budget primitif 2018 de la ZA de La Colombe
---------------------------------	--

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le vice-président présente le projet de budget annexe primitif 2017 de la ZA de La Colombe et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Budget annexe - ZA La Colombe

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
011- charges à caractère général	115 909,00	23 425,00	168 848,00 €	
65 – autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00 €	
66 – charges financières	6 000,00	4 089,78	3 720,00 €	
002 – Déficit de fonctionnement reporté	22 421,00	22 420,12	27 400,00 €	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	1 069 701,00	938 030,74	1 202 918,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	15 000,00	12 931,78	12 720,00 €	
TOTAL	1 229 041,00	1 000 897,42	1 415 616,00 €	

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	171 000,00	0,00	349 600,00 €	
75 – Autres produits de gestion courante	10,00	0,40	10,00 €	
042 – opérations d'ordre entre sections	1 043 031,00	960 565,52	1 053 286,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	15 000,00	12 931,78	12 720,00 €	
TOTAL	1 229 041,00	973 497,70	1 415 616,00 €	

Budget annexe - ZA La Colombe

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – Emprunts et dettes assimilés	97 448,00	97 447,53	100 700,00 €	
001 – Déficit d'investissement reporté	10 645,00	10 644,32	130 627,00 €	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 043 031,00	960 565,52	1 053 286,00 €	
TOTAL	1 151 124,00	1 068 657,37	1 284 613,00 €	

Recettes d'investissement 2017 par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – Emprunts et dettes assimilés	81 423,00	0,00	81 695,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	1 069 701,00	938 030,74	1 202 918,00 €	
TOTAL	1 151 124,00	938 030,74	1 284 613,00 €	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte** le budget annexe primitif 2018 de la ZA de La Colombe de Villedieu Intercom
- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 415 616.00 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 284 613.00 €

Délibération n° 2018-029	Compte de gestion et compte administratif 2017 de la ZA de Sainte-Cécile
---------------------------------	---

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 6) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 7) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 8) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 9) approuve le compte administratif 2017 du budget annexe de la ZA de Ste-Cécile,
- 10) approuve le compte de gestion 2017 du budget annexe de la ZA de Ste-Cécile.

Délibération n° 2018-030	Budget primitif 2018 de la ZA de Sainte-Cécile
---------------------------------	---

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le vice-président présente le projet de budget annexe primitif 2018 de la ZA de Ste-Cécile et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Budget annexe - ZA Ste-Cécile

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
011- charges à caractère général	102 430,00	85 221,10	16 600,00 €	
042 – opération d'ordre de section à section	0,00 €	0,00 €	85 222,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section	6 000,00	0,00	10 000,00 €	
TOTAL	108 430,00	85 221,10	111 822,00 €	

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
042 – opérations d'ordre entre sections	102 430,00	85 221,10	101 822,00 €	
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	6 000,00	0,00	10 000,00 €	
TOTAL	108 430,00	85 221,10	111 822,00 €	

Budget annexe - ZA Ste-Cécile

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – emprunts et dettes assimilés	14 030,00 €	14 030,00 €	14 030,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	102 430,00 €	85 221,10 €	101 822,00 €	
001 – Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	15 071,00 €	
TOTAL	116 460,00 €	99 251,10 €	130 923,00 €	

Recettes d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – Emprunts et dettes assimilés	116 460,00 €	84 180,10 €	45 701,00 €	
042 – opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	85 222,00 €	
TOTAL	116 460,00 €	84 180,10 €	130 923,00 €	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte** le budget annexe primitif 2018 de la ZA de Ste-Cécile de Villedieu Intercom
- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 111 822,00 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 130 923,00 €

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le vice-président présente le projet de budget annexe primitif 2018 de la ZA de Percy et rappelle que le budget est voté par chapitre

Budget annexe – ZA de Percy

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2018	Réalisé 2018		
011- charges à caractère général	684 265,00 €			
65 – autres charges de gestion courante	10,00 €			
042 – opérations d'ordre entre sections	360 736,00 €			
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	6 000,00 €			
TOTAL	1 051 011,00 €			

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2018	Réalisé 2018		
70 – produits des services, domaine et vente	137 880,00 €			
74 – dotations, subventions et participations	365 120,00 €			
75 – Autres produits de gestion courante	10,00 €			
042 – opérations d'ordre entre sections	542 001,00 €			
043 – opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	6 000,00 €			
TOTAL	1 051 011,00 €			

Budget annexe – ZA de Percy

Dépenses d'investissement 2018 par chapitre	BP 2018	Réalisé 2018		
16 – emprunts et dettes assimilés	0,00 €			
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	542 001,00 €			
TOTAL	542 001,00 €			

Recettes d'investissement 2018 par chapitre	BP 2018	Réalisé 2018		
16 – Emprunts et dettes assimilés	181 265,00 €			
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	360 736,00 €			
TOTAL	542 001,00 €			

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte** le budget annexe primitif 2018 de la ZA de Percy de Villedieu Intercom
 - la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 051 011.00 € €
 - la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 542 001.00 €

Délibération n° 2018-032	Dispositif de lutte contre la vacance des locaux commerciaux en centre bourg et de maintien du commerce local de proximité
---------------------------------	---

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

Vu, le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L1511-3 et suivants et R1511-5 et suivants,
Vu, la loi du 29 juin 2016 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat,
Vu, la délibération n°149-2015 du 17 décembre 2015 approuvant le schéma de développement économique et touristique,

Expose :

Par délibération du 17 décembre 2015 le conseil communautaire a adopté le schéma de développement touristique et économique de Villedieu Intercom fixant les axes de développement principaux en la matière pour le mandat. L'axe 3 de ce schéma vise à mettre en place des actions à destination du commerce local de proximité. L'action 3D « Management et animation du commerce local » englobe deux problématiques majeures détectées sur le territoire : la disparition du dernier commerce de proximité dans certaines communes et la vacance de locaux commerciaux dans certains centre-bourgs.

La disparition du dernier commerce de proximité au sein des communes est une perspective entraînant de nombreuses difficultés pour leurs résidents au quotidien. Ce phénomène met en avant une carence de l'initiative privée au sein des territoires ruraux. Le Code général des collectivités territoriales reconnaît l'existence d'une telle carence lorsque « l'initiative privée est défailante ou insuffisante pour assurer la création ou le maintien d'un

service nécessaire à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural » (art. L. 2251-3 CGCT) et autorise l'intervention publique pour lutter contre celle-ci.

La seconde problématique est l'accroissement excessif de la vacance des locaux commerciaux en centre-bourg sur certaines communes du territoire. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation : des locaux inadaptés à l'activité, des coûts de remise en état trop importants, des départs en retraite sans transmission d'activité, des loyers trop élevés.

Afin de lutter contre ces phénomènes, Villedieu Intercom souhaite accompagner les créations/reprises et transmissions au sein de ces locaux afin de redynamiser le commerce et d'accroître l'attractivité du territoire.

Villedieu Intercom souhaite mettre en place un régime d'aide à l'installation de commerçants/artisans au sein de locaux commerciaux vacants en centre-bourg. L'aide apportée par la collectivité serait une prise en charge partielle du loyer de l'entreprise souhaitant s'installer dans un local vacant.

La mise en place d'un tel dispositif est autorisée par le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles L1511-3 et suivants ainsi qu'aux articles R1511-5 et suivants. Les aides versées par application de ces articles ont pour objet la création ou l'extension d'activité au sens large.

Les aides à la location (R1511-7 du CGCT) correspondent à un taux de subventionnement, qui doit être arrêté, appliqué à la valeur vénale des locaux loués telle qu'elle est définie par les services de France Domaine et non par le loyer exigé par le propriétaire.

Montant du taux de subvention maximum :

- Pour l'installation d'une entreprise créée, reprise ou transmise, la prise en charge maximum s'établit à 50% de la valeur du loyer estimée par France Domaine sur 3 ans maximum, plafonnée à 250 euros par mois.

En tenant compte de ces informations, il vous est proposé de définir le cadre de ce dispositif :

- **Périmètre d'installation** : ensemble des communes de Villedieu Intercom, en centre-bourg
- **Sélection des candidatures** : toute demande sera examinée en comité de sélection, constitué de la manière suivante : VP économie + maire de la commune concernée + 2 membres de la commission développement économique + CCI + CMA
- **Bilan annuel** adressé à la commission développement économique
- **Taux de subventionnement** : comme indiqué ci-dessus.
- **Professionnels visés** : Activité inexistante sur le territoire (pas de concurrence aux commerces existants), Commerces indépendants, artisans et services immatriculés au RM ou RCS en excluant les banques, les agences immobilières et de voyage, les activités saisonnières, les professions libérales, les pharmacies, les grandes enseignes nationales et les groupes.
- **Durée limitée d'attribution des aides à 3 ans.**
- **Contrepartie** : Convention tripartite entre la collectivité, le bailleur et l'entreprise qui accepte de participer aux événements et manifestations organisés par Villedieu Intercom au cours de l'année et s'engage à appliquer des horaires d'ouverture suffisamment large pour l'accueil des touristes. L'entreprise s'engage également à adhérer à l'union des commerçants du territoire pour mettre en place des actions concrètes d'animation durant les temps forts de l'année afin de contribuer au développement économique du territoire.
- **Conditions de versement** : versement au propriétaire directement
- L'entrepreneur s'engage à rembourser les aides perçues en cas de départ du territoire de Villedieu Intercom entre la 4^{ème} et 6^{ème} année.

Plan de financement :

Budget de 15000 euros adopté par la commission développement économique pour l'année 2018, étant précisé que cette nouvelle politique sera financée à partir de 2019 pour une augmentation de la TASCOM.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Approuve** le dispositif de lutte contre la vacance des locaux commerciaux en centre bourg et de maintien du commerce local de proximité tel que décrit ci-dessus

Délibération n°2018-012	Zone d'activité de Percy-en-Normandie – Acquisition des terrains
--------------------------------	---

Rapporteur : Jean-Pierre Vasseur

Vu, la délibération n°2017-154 du 14 décembre 2017,

La loi NOTRe organise le transfert de compétence des zones d'activités économiques (ZAE) communales vers les EPCI. Dans ce cadre la loi prévoit un transfert en pleine propriété des terrains concernés.

A ce titre Villedieu Intercom a, par délibération n°2017-154 du 14 décembre 2017, prévu un rachat des parcelles à Percy-en-Normandie à l'euro symbolique. Toutefois, une erreur matérielle a été commise sur la section cadastrale d'une des parcelles concernées, il s'agit des parcelles AD 119, AD 55 et YA 83 et non pas AD 83.

Il vous est proposé de délibérer pour modifier cette erreur matérielle.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **autorise** le rachat, pour l'euro symbolique, par Villedieu Intercom des parcelles AD 119, AD 55 et YA 83 appartenant à la commune de Percy-en-Normandie dans le cadre du transfert de compétence organisé par la loi NOTRe concernant les zones d'activités économique.

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

PROGRAMME 3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET URBANISME

MISSION 2 – AGRICULTURE, INDUSTRIE ET INNOVATION ECONOMIQUE (*fiche 21*)

JP.VAVASSEUR – L.BLIN

Objectifs généraux de la mission

Anticiper les évolutions de l'agriculture du territoire pour en conforter et en développer durablement les composantes majeures autour d'une triple performance :

- Économique
- Environnementale
- Sociale

Atteindre ces objectifs en aidant à l'innovation.

Projets sur la mandature – 5 ans

- S'impliquer dans la construction des documents d'urbanisme : SCOT, PLU(I).
- Désigner des représentants de l'Intercom dans les différentes instances instructrice type CDCEA
- Travailler à une politique de réserves foncières attractives, limitant la consommation du foncier agricole sur le territoire en lien avec le programme/mission 3/1 développement économique.
- Promouvoir les circuits courts avec les acteurs du territoire.
- Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires
- Développer un rôle d'accompagnant des projets d'énergies renouvelables sur le territoire
- Consolider les relations les industries du territoire
- Faire connaître sur internet le réseau de producteur locaux (outils de vente directe notamment) en lien avec le programme/mission 1/1 Communication

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique
- Chargé de mission Urbanisme et Habitat

Les priorités 2018

Faire la promotion de l'agriculture en favorisant les circuits courts dans les structures de l'Intercom et auprès de ses partenaires (agrilocal 50)

Faire la promotion des exploitants agricoles du territoire par le biais du magazine et des animations à venir sur le territoire (Foire, JEMA)

Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociétale des projets agricoles – organisation du forum

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	1 000,00 €	570,00 €	600,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	1 800,00 €	1 800,00 €	11 800,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	2 800,00 €	2 370,00 €	12 400,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	570,00 €	600,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	10,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	580,00 €	600,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	23 600,00 €	23 600,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	23 600,00 €	23 600,00 €	0,00 €		

RECETTES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 2- Agriculture, industrie et innovation économique
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Délibération n° 2018-034 Programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 2 – agriculture, industrie et innovation / Subvention 2018

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

Monsieur le vice-président en charge du développement économique informe que la commune de Percy-en-Normandie organise un 1^{er} évènement intitulé la fête du lait et des gourmandises les 13, 14 et 15 avril prochain. Cette manifestation a un rayonnement supra-communal mettant en valeur les savoir-faire de notre agriculture locale.

A ce titre, il est proposé que Villedieu Intercom subventionne cet évènement à hauteur de 10 000.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et avec 1 abstention, 0 voix contre et 48 voix pour

- **Autorise** le versement d'une subvention de 10 000.00 € à la ville de Percy-en-Normandie pour l'organisation de la fête du lait et des gourmandises

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

PROGRAMME 3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET URBANISME

MISSION 3 – DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (*fiche 22*)

JP.VAVASSEUR – D.VESVAL

Objectifs généraux de la mission

Placer le développement de l'accès au numérique (et au très haut débit) comme une priorité du territoire pour le rendre plus attractif, au travers de l'action du syndicat mixte Manche Numérique.

Développer les usages et services numériques en direction des usagers pour un service public de qualité et au sein de l'Intercom pour un fonctionnement efficient de la collectivité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Accompagner Manche Numérique dans la mise en place et la commercialisation du réseau MiMo
- Accompagner Manche Numérique dans la réalisation de la phase 1 du projet FTTH
- Préparer la phase 2 du projet FTTH pour y inclure la totalité du territoire
- S'appuyer sur Manche Numérique pour développer les usages en direction des usagers (pôle de service...) et des collectivités
- Accompagner le raccordement des entreprises à la fibre optique

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général dont la participation au syndicat mixte Manche Numérique.

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique

Référence aux statuts

Compétences facultatives

1) *Aménagement numérique du territoire*



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	10 000,00 €	10 089,98 €	11 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	10 000,00 €	10 089,98 €	11 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 3 – développement numérique
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Délibération n° 2018-036	Programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 4 – urbanisme et habitat
---------------------------------	---

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

PROGRAMME 3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET URBANISME

MISSION 4 – URBANISME ET HABITAT (*fiche 25*)

JP.VAVASSEUR + 3 conseillers délégués M. ALIX / Y. LECOURT / T. POIRIER

Objectifs généraux de la mission

Mettre en place une politique d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Intercom, harmonieuse et équilibrée, qui répondra aux attentes économiques, sociétales et environnementales.

Accompagner les actions de rénovation de l'habitat afin d'attirer de nouvelles populations et de maintenir la vitalité et l'attractivité des centres-bourgs.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Elaborer et adopter un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Déployer une Opération programmée de l'Habitat sur l'ensemble du territoire de l'Intercom.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique
- Chargé de mission Urbanisme et Habitat

Référence aux statuts

Compétences obligatoires

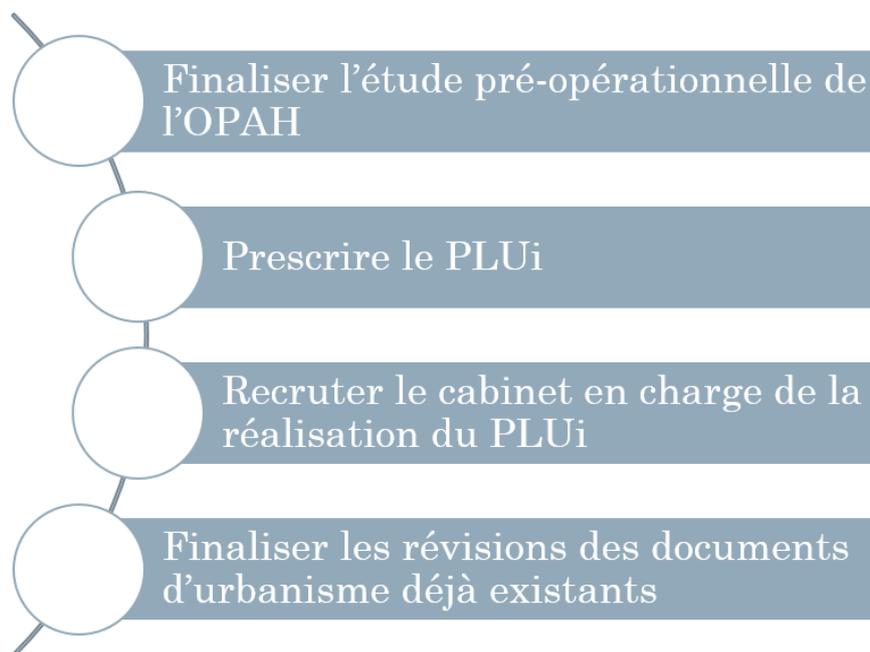
- 1) *Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire*
 - a. *Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur*
 - b. *Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale*
 - c. *Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire*

Compétences optionnelles :

- 2) *Politique du logement et du cadre de vie*
 - a. *Réalisation, gestion et suivi des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)*
 - b. *Réalisation, gestion et suivi de toutes autres opérations conventionnelles d'amélioration de l'habitat*
 - c. *Construction d'un logement locatif à la Haye-Bellefond*
 - d. *Réhabilitation du presbytère de Maupertuis pour la création de deux logements locatifs*

Création, gestion et entretien du Foyer Jeunes Travailleurs de Villedieu-les-Poêles

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	27 900,00 €	20 107,39 €	26 000,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	11 400,00 €	0,00 €	35 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	21 800,00 €	11 353,87 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	61 100,00 €	31 461,26 €	61 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	60 000,00 €	23 641,10 €	106 000,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	15 500,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	75 500,00 €	23 641,10 €	106 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	4 000,00 €	1 706,00 €	29 000,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	4 000,00 €	1 706,00 €	29 000,00 €		

Détails des investissements

Dépenses d'investissement

- Révision PLU de Villedieu-les-Poêles
- Modification PLU de Percy
- Elaboration du PLUI
- Etude pré-opérationnelle OPAH

Recettes d'investissement

- Etude pré-opérationnelle OPAH

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 3 – développement économique et urbanisme / mission 4 – urbanisme et habitat
- **Valide** le budget affecté à ce programme

Délibération n° 2018-037	Commission locale du Site Patrimonial Remarquable de la commune nouvelle de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny
---------------------------------	---

Rapporteur : Jean-Pierre VAVASSEUR

Monsieur le vice-président en charge de l'urbanisme vous rappelle que l'A.V.A.P de la C.N de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny devenue - Site Patrimoine Remarquable par la loi n° 2016-925 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine (L.C.A.P) – est applicable depuis le 12 juillet 2017 avec la mise à jour du P.L.U de la C.N de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny (Arrêté n° URBA-2017-002 – Villedieu Intercom).

La loi L.C.A.P a également renforcé le rôle des commissions nationales et régionales et rendu obligatoire la création d'une Commission Locale (C.L) dans chaque S.P.R dont la composition a été revue par rapport à la commission locale des A.V.A.P.

Les nouvelles C.L seront consultées sur l'élaboration, la révision ou la modification des plans applicables aux S.P.R. Elles assureront le suivi de leur mise en œuvre après leurs adoptions.

Les modalités de la désignation de cette C.L sont fixées par l'article L 631-5 du Code du Patrimoine de la manière suivante :

« La commission locale prévue au II de l'article [L. 631-3](#) est présidée par le maire de la commune ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale. La présidence de la commission peut être déléguée au maire de la commune concernée lorsque celle-ci n'est pas l'autorité compétente. En cas d'absence ou d'empêchement, le président peut donner mandat à un autre membre de l'instance titulaire d'un mandat électif.

Lorsqu'une commune ou un établissement public de coopération intercommunale comporte plusieurs sites patrimoniaux remarquables, une commission locale unique peut être instituée pour l'ensemble de ces sites en accord avec le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent.

La commission locale comprend :

1° Des membres de droit :

- le président de la commission ;
- le ou les maires des communes concernées par un site patrimonial remarquable ;
- le préfet ;
- le directeur régional des affaires culturelles ;
- l'architecte des Bâtiments de France ;

2° Un maximum de quinze membres nommés dont :

- un tiers de représentants désignés par le conseil municipal en son sein ou, le cas échéant, désignés en son sein par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale compétent ;
- un tiers de représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine ;
- un tiers de personnalités qualifiées.

Les représentants d'associations et les personnalités qualifiées sont désignés par l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale après avis du préfet.

Pour chacun des membres nommés, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions ; il siège en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire.

La commission locale approuve un règlement qui fixe ses conditions de fonctionnement. »

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la composition de la Commission Locale du Site Remarquable de la C.N Villedieu-les-Poêles - Rouffigny qui suit de la manière suivante :

Présidence de la Commission Locale Site Remarquable de la C.N de Villedieu-les-Poêles – Rouffigny		
Le Président de Villedieu Intercom M. Charly VARIN		Voix délibérative

Membres ELUS du Conseil Communautaire de Villedieu Intercom				
	Titulaires	Suppléants		
1	Mme Marie-Odile LAURANSON	Mme Véronique BOURDIN		Voix délibérative
2	M. Thierry POIRIER	M. Emile CONSTANT		Voix délibérative
3	Mme Martine LEMOINE	Mr Daniel MACE		Voix délibérative

Représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine				
	Titulaires	Suppléants	Associations	
1	M. Jacky BRIONNE	M. Jean-Yves GUILLOU	Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne	Voix délibérative
2	M. Joseph COYAC	M. Daniel SAULNIER	Association «Villedieu Culture Art et Tradition»	Voix délibérative
3	M. Jean Pierre HUSSON	M. François TOUMIT	Fondation du Patrimoine	Voix délibérative
	Titulaires	Suppléants		
1	Mme Dominique ZALINSKI	M. Jean-Pierre VAVASSEUR	Membre de l'E.P.I.C – Office du Tourisme de Villedieu Intercom	Voix délibérative
2	M. Fabrice BEAUMONT	M. Mickaël MENANT	Association des Commerçants de Villedieu	Voix délibérative
3	M. Jean- Jacques ERNAULT	Mme. Laure GROZNYKH	C.A.U.E de la Manche	Voix délibérative

Membres de droit		
1	Mr le Maire de la Commune Nouvelle de Villedieu-les - Poêles-Rouffigny	Voix délibérative
2	Le Préfet de la Manche	Voix délibérative
3	Directeur Régional des Affaires Culturelles	Voix délibérative
4	Architecte des Bâtiments de France –	Voix délibérative

Membres associés		
1	Directeur Général des Services de Villedieu-les-Poêles - Rouffigny – M. DESCHÊNES Jérôme	Voix consultative
2	Directeur des Musées Municipaux – M. CLAIRAY Philippe –	Voix consultative
3	Directeur Général Adjoint des Services de Villedieu Intercom– Mr ANDRIEU Christophe	Voix consultative

Par courrier en date du 19 janvier 2018, le préfet de la Manche a donné un avis favorable pour cette composition proposée.

Je vous invite à approuver cette composition envisagée.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Approuve** la composition de la commission locale selon l'énoncé ci-dessus
- **Autorise** le Président ou le vice-président en charge de la thématique à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

PROGRAMME 4 – TOURISME & METIERS D'ART

MISSION 1 – DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET OFFICE DE TOURISME (fiche 23)

D.ZALINSKI – F.CAHU

Objectifs généraux de la mission

Définir une politique touristique offensive pour le territoire et la développer à travers 2 axes majeurs :

- Villedieu-Les-Poêles, ville et métiers d'art, pôle touristique majeur du département,
- La randonnée et le bocage, pour un tourisme vert dans nos 27 communes du bocage.

Mener et coordonner l'ensemble des activités touristiques du territoire dans la recherche constante d'un retour sur investissement optimisé.

Projets sur la mandature – 5 ans

Sur Villedieu-les-Poêles :

- Renforcer l'attractivité de la ville-centre en créant une structure parapublique pour la gestion de l'office de tourisme vitrine des métiers d'arts pour porter les orientations de la politique touristique de l'Intercom en lien avec la municipalité de Villedieu.
- Placer l'accueil et l'installation d'artisans d'art et les accompagner en lien avec le programme/mission 4/2 pour en faire le noyau dur de l'attractivité touristique de Villedieu.

Sur tout le territoire de Villedieu Intercom

- Valoriser le patrimoine touristique et culturel en créant des circuits de randonnées à thèmes.
- Promouvoir les chemins de randonnée
- Développer les animations.
- Sensibiliser les hébergeurs au classement et à la démarche qualité.
- Etendre la taxe de séjour à tout le territoire pour obtenir des moyens visant à financer la politique touristique territoriale
- Développer des offres attractives hors-saison.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général dont la subvention à l'EPIC de l'office de tourisme.

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique
- Directrice de l'Office de Tourisme

Référence aux statuts

Compétences obligatoires

2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 :

- a. Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- b. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- c. Promotion du tourisme, dont la création d'office du tourisme

Modernisation de l'offre
touristique

Mise en place de la réforme
de la taxe de séjour

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	3 500,00 €	1 064,88 €	2 600,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	71 150,00 €	58 782,55 €	63 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	22 000,00 €	8 578,10 €	15 000,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	65 500,00 €	63 239,32 €	80 500,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	162 150,00 €	131 664,85 €	161 100,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	22 000,00 €	10 317,42 €	15 000,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	100,00 €	102,80 €			
013 – Atténuations de charges	0,00 €	41,58 €	0,00 €		
TOTAL	22 100,00 €	10 461,80 €	15 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	201 000,00 €	3 960,00 €	169 200,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	192 500,00 €	3 361,34 €	190 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	393 500,00 €	7 321,34 €	359 200,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	50 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	50 000,00 €	0,00 €	150 000,00 €		

Détails des investissements

Dépenses d'investissement

- Offre de modernisation touristique
- Plate forme web gestion de la taxe de séjour

Recettes d'investissement

- Offre modernisation touristique

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec 2 abstentions, 0 voix contre et 47 voix pour

- **Valide** le programme 4 tourisme et métiers d'art / mission 1 développement touristique et office de tourisme
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

L'office de tourisme constitue un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial rattaché à la communauté de communes Villedieu Intercom. A ce titre, Villedieu Intercom doit se prononcer sur le budget primitif 2018 de l'établissement.

Approuvé en commission tourisme de Villedieu Intercom, puis voté par le Comité de Direction de l'EPIC, le budget primitif 2018 s'équilibre de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 155 000.00 €
- Recettes de fonctionnement : 155 000.00 €

Les recettes de fonctionnement incluent la reprise, au 002, de l'excédent cumulé s'élevant à 30 639.83€ (excédent 2017 de 3 872.83€ cumulé au 26 707.00€ de 2016).

En résumé :

✓ Reprise de l'excédent

Pour le BP 2017, premier exercice budgétaire complet de l'EPIC qui avait commencé au 1^{er} juillet en 2016, afin de maintenir un fond de roulement permettant de faire face à des dépenses inattendues, le comité avait souhaité conserver l'excédent faisant augmenter fictivement certaines dépenses d'autant.

Concernant le BP 2018, le comité a émis un avis consistant à baisser la dotation de Villedieu Intercom de 20 000€, en employant réellement cet excédent, inclus dans les recettes 2018 en grande partie, et diminuant le prochain résultat cumulé de la même somme.

✓ Hausse de la masse salariale

La fin du Contrat Unique d'Insertion le 6 avril 2018 avec une évolution en Contrat à Durée Indéterminée entraîne une augmentation des charges sociales, ainsi que l'augmentation de la taxe sur les salaires 2018 notamment et l'arrêt de la prise en charge de l'Etat au compte 6419 ;

Une troisième année en contrat de professionnalisation (préparation bachelor responsable d'activités ou d'entreprises touristiques) qui inclu une augmentation de la rémunération à hauteur de 80% du SMIC sur 8 mois ; un nouveau contrat en septembre diminuera la rémunération à 50% du SMIC sur les 4 derniers mois de l'année.

- ✓ Une première année sans reversement issu de la dissolution de l'association.

L'agent comptable de l'EPIC a fait remarquer :

- Une éventuelle difficulté de trésorerie sur la fin d'année, l'excédent ayant été pour grande partie utilisé, et le reversement de la taxe de séjour étant susceptible d'intervenir tardivement de la part de Villedieu Intercom. Une décision modificative devrait alors être prise par Villedieu Intercom afin de verser une somme complémentaire à l'EPIC ;
- La prévision pour 2019 de faire apparaître la mise à disposition du personnel intercommunal dans le budget, par le remboursement des frais de ce personnel par l'EPIC et l'augmentation à due proportion de la subvention de Villedieu Intercom.

Le budget 2018 est annexé au présent dossier.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec 1 abstention, 0 voix contre et 48 voix pour

- **Approuve** le budget 2018 de l'office de tourisme

Délibération n° 2018-040	Convention d'objectifs et de moyens relative à l'EPIC
---------------------------------	--

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Expose :

Il vous est proposé d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens ci-annexées attribuant une subvention à l'EPIC « Office de tourisme – Vitrine des métiers d'art de Villedieu Intercom » d'un montant de 75 000.00€ pour l'année 2018.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens 2018 relative à l'EPIC.
- **Valide** le versement de 75 000.00 € pour l'année 2018 à l'EPIC office de tourisme – vitrine des métiers d'art

Délibération n° 2018-041	Programme 4 – tourisme et métiers d'art / subvention 2018
---------------------------------	--

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Vu le dossier de subvention de l'association de sauvegarde du patrimoine en Val de Sienna

Vu l'avis favorable de la commission Tourisme du 31 janvier 2018

L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna a sollicité une subvention de 4 000€ au titre de l'année 2018. Il convient de noter qu'aucune subvention n'a été versée en 2017.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

Décide,

- **D'accorder** une subvention de 4 000.00 € pour 2018 à l'association de sauvegarde du patrimoine en Val de Sienna

Délibération n° 2018-042	Adhésion à Normandie Attractivité
---------------------------------	--

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Depuis le 23 juin 2017, une structure dédiée à l'attractivité de la Normandie a vu le jour. Elle a pour objectif de fédérer les Normands et de faire rayonner la Normandie à l'international.

L'agence « Normandie Attractivité » constituée sous forme d'association regroupant des acteurs publics et privés affiche une ambition tournée vers l'ouverture au monde avec des valeurs universelles telles que le partage, l'audace, le développement durable pour faire de la Normandie, une Région-Monde.

Pour ce faire elle souhaite que chaque Normand puisse être ambassadeur de sa Région et puisse mettre en avant le dynamisme et les projets de celle-ci. L'adhésion nous permet d'utiliser le logo de l'association et de promouvoir la Marque Normandie.

Considérant l'intérêt que représente cette démarche en termes d'attractivité, il vous est proposé d'adhérer à cette association. Le montant de la cotisation est de 2000€.

Le conseil de Communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Donne** son accord pour que Villedieu Intercom adhère à l'association Normandie Attractivité

Délibération n° 2018-043	Programme 4 – tourisme et métiers d'art / mission 2 – métiers d'art et labellisation
---------------------------------	---

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

PROGRAMME 4 – TOURISME & METIERS D'ART

MISSION 2 – METIERS D'ART & LABELLISATION (*fiche 24*)

D.ZALINSKI – M. COYAC

Objectifs généraux de la mission

Renforcer une dynamique territoriale autour de l'accueil de métiers d'arts sur le territoire.

Proposer des outils et services sur la ville-centre pour conforter la présence d'artisans et métiers d'art.

Travailler à la valorisation des savoir-faire locaux et des spécificités locales,

Participer activement à la construction du label pays d'art et d'histoire en lien avec le pays de la baie du Mont-Saint-Michel dans une logique de renforcement de l'attractivité territoriale de Villedieu-Les-Poêles.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Créer une structure spécifique aux Métiers d'Art pour favoriser l'accueil et assurer la promotion, en lien avec la ville de Villedieu-les-Poêles.
- Favoriser l'installation d'artisans d'art et les accompagner via un partenariat avec le PETR Sud Manche Baie du Mont St Michel et l'obtention de crédits européens
- Veiller à la transmission des savoir-faire.
- Inscrire le territoire dans le montage du label « Villes et Métiers d'Art » avec le PETR Sud Manche Baie du Mont St Michel
- Travailler avec les professionnels à forte notoriété (Fonderie de cloches, zoo de Champrépus, Mauviel 1830) pour proposer des opérations à l'échelle nationale et/ou européenne.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Directeur adjoint chargé du développement économique et touristique
- Chargée de mission métiers d'art

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	84 332,00 €	68 304,13 €	115 490,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	43 950,00€	34 747,23 €	38 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	10 800,00 €	2 970,00 €	10 000,00 €		
TOTAL	140 782,00 €	106 021,36 €	163 490,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	22 500,00 €	4 745,00 €	108 748,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	22 500,00 €	4 745,00 €	108 748,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	0,00 €	35 000,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	2 000,00 €	1 130,00 €	2 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	47 000,00 €	1 130,00 €	37 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

Etude show-room des
métiers d'art

Achat de production
d'artisans d'art

Plate forme de
commercialisation en
ligne

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à 4 abstentions, 0 voix et 45 voix pour

- **Valide** le programme 4 – tourisme et métiers d'art / mission 2 – métiers d'art et labellisation
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-044 Fête des métiers d'art 2018 – plan de financement

Rapporteur : Dominique ZALINSKI

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)		
postes de dépense	Montant	Financier (co financement envisagé)	Montant en €	part en %
Logistique				
Location Chapiteau	16296	Villedieu Intercom	15000	27,90
Location chauffage	592	Région	5000	9,30
Location sonorisation	4000	Département	4000	7,44
Fioul	400	Recettes nettes (tarifs d'exposition)	960	1,79
Location mobilier chapiteau	346	Europe via LEADER	28810	53,58
location tentes	2000			
Contrôle électricité	384			
Gardiennage nuit	3353			
Sacem	400			
sécurisation abords chapiteau	1104			
achat petit matériel	500			
Total logistique	29375			
Prestations de service				
Décoration ville	695			
Animations métiers d'art	4440			
Musique inauguration	240			
Repas personnel	300			
Buffet inauguration	1000			
conférence scolaires	120			
Total prestation service	6795			
Communication				
Diffusion document communication	2500			
Impression affiches, flyers, bâches, signalétique	6000			
Insertion presse et médias	9100			
Total communication	17600			
TOTAL dépenses	53770	TOTAL recettes	53770	100

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec 1 abstention, 0 voix contre et 48 voix pour

- **Valide** le plan de financement
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions correspondantes

Délibération n° 2018-045 Programme 8 – PESL et sport / mission 1 - PESL

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

PROGRAMME 8 – PROJET EDUCATIF SOCIAL LOCAL & SPORT

MISSION 1 – PROJET EDUCATIF SOCIAL LOCAL (*fiche 41*)

F.MAUDUIT – MA.DEVILLE

Objectifs généraux de la mission

Poursuivre la réflexion sur le projet éducatif social local en lien avec les partenaires pour proposer :

- Une politique dynamique de la jeunesse sur le territoire,
- Une égalité des chances selon les lieux de vie sur le territoire,

Une dynamique visant à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs

Mettre en œuvre le PESL et les actions qui en découleront

Projets sur la mandature – 6 ans

- Mise en place des actions retenues dans le Projet Educatif Social Local
- Développer les axes répondant aux critères du PESL

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

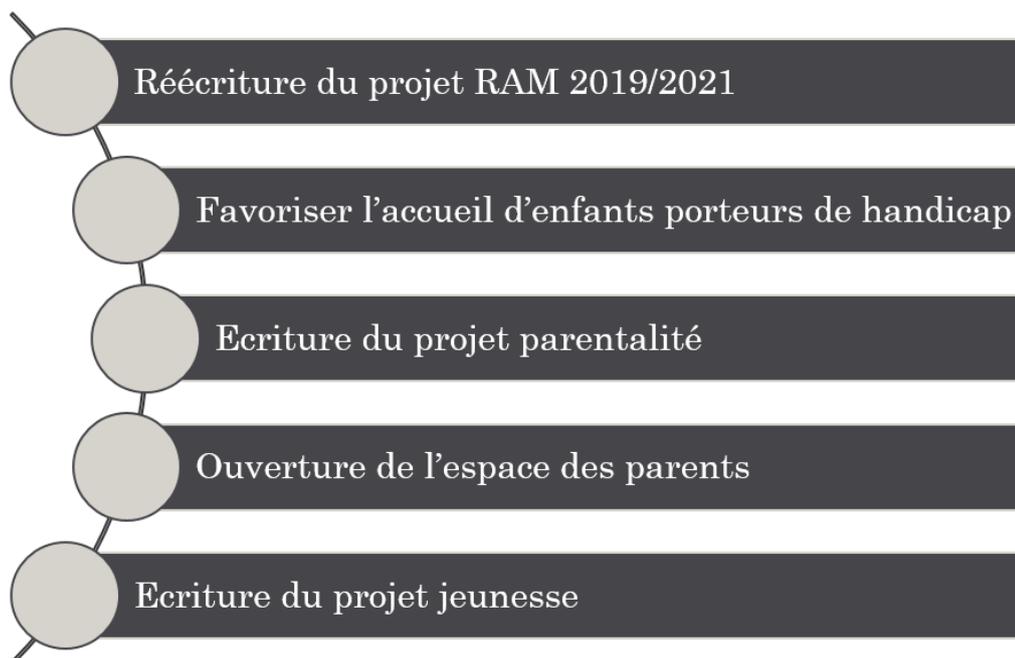
- Responsable de pôle Solidarités, PESL et Culture.
- Référent Jeunesse
- Référent Parentalité

Référence aux statuts

Compétences facultatives

4. le Projet Educatif Social et Local (PESL)

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	23 374,00 €	13 777,99 €	26 690,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	41 600,00 €	27 586,12 €	58 500,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	69 974,00 €	41 364,11 €	85 190,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	3 506,54	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	29 800,00 €	43 653,45 €	47 160,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	29 800,00 €	47 159,99 €	47 160,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	18 100,00 €	0,00 €	10 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	18 100,00 €	0,00 €	10 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

**Mobilier –
espace des
parents**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 8 – PESL et sport / mission 1 – PESL
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

PROGRAMME 9 – CULTURE & SOLIDARITES

MISSION 1 – MEDIATHEQUES, CULTURE ET EVENEMENTS CULTURELS (*fiche 42*)

P. LEMAITRE – JP LEMAZURIER

Objectifs généraux de la mission

- Accompagner les politiques culturelles de nos territoires en s'appuyant notamment sur le réseau des médiathèques, le cinéma de Villedieu-les-Poêles, l'école de musique, et la saison Villes en Scène.
- Favoriser le mieux vivre ensemble sur l'ensemble du territoire communautaire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Promotion et développement de nos médiathèques en direction de tous les publics.
- Mener une réflexion sur la structuration de l'offre culturelle du territoire (Ex : cinéma et animations à mener autour de cet équipement)
- Conforter le cinéma-théâtre de Villedieu les Poêles en affirmant sa vocation communautaire
- Mener des réflexions en lien avec les nouvelles technologies.
- Participer au soutien de la culture sur le territoire
- Mener une réflexion sur le développement de « villes en scènes »

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable du pôle Solidarités, PESL et Culture.
- Responsable du réseau de lecture publique
- Agents des médiathèques

Référence aux statuts

Compétences optionnelles :

1) *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire*

a. *Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire*

Est d'intérêt communautaire :

- *Entretien, fonctionnement et gestion des médiathèques et bibliothèques du territoire*
- *Création, entretien, fonctionnement et gestion du cinéma de Villedieu-les-Poêles (au 1er juillet 2017)*
- *Entretien, fonctionnement et gestion de l'école de musique*
- *Programmation culturelle en lien avec Ville en scènes (au 1er janvier 2018)*

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	32 260,00 €	24 188,77 €	79 120,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	215 050,00 €	189 100,42 €	233 500,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	81 000,00 €	68 715,90 €	82 100,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	328 310,00 €	282 005,09 €	394 720,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	7 000,00 €	8 159,46 €	14 300,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	85,40 €	0,00 €		
TOTAL	7 000,00 €	8 244,86 €	23 300,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	28 200,00 €	17 302,21 €	22 082,14 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	38 200,00 €	17 302,21 €	22 082,14 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

Mobilier

**Acquisition
de documents**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 9 – culture et solidarités / mission 1 – médiathèques, culture et événements culturels
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien aux associations culturelles du territoire la commission solidarités, service public et culture propose au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes aux associations culturelles qui ont sollicité Villedieu intercom :

Associations	Montant de la subvention 2018
Ecole de musique et de danse	43 000.00 €
Ecole d'accordéon	500.00 €
Festival pluie de juillet	5 000.00 €
Villedieu Cinéma	26 000.00 €
Ensemble vocal	500.00 €
TOTAL	75 000.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à 6 abstentions, 0 voix contre et 43 voix pour

- **Valide** l'attribution des subventions pour les associations culturelles telles que présentées dans le tableau ci-dessus
- **Autorise** le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens 2018 avec l'école de musique et de danse « la Clé de Sol »
- **Autorise** le Président à signer la convention tripartite d'objectifs et de moyens avec l'école de musique et de danse « la Clé de Sol » et le Département de La Manche
- **Autorise** le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens 2018 avec l'association Villedieu Cinéma

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

PROGRAMME 9 – CULTURE & SOLIDARITES

MISSION 2 – AFFAIRES SOCIALES & RAM (*fiche 40*)

P. LEMAITRE – MO. LAURANSON

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les préoccupations sociales fortes et grandissantes et proposer des réponses pertinentes à l'échelle du territoire et en lien avec le Conseil départemental qui assure la compétence de solidarité.

S'appuyer sur un travail de partenariat avec les communes, le Département, les associations et les acteurs de l'action sociale locale pour :

- Concrétiser une politique dynamique en faveur de la population du territoire,
- Tendre vers une égalité des chances quelles que soient les circonstances de la vie ou le lieu de vie,
- Proposer une dynamique d'inclusion et de participation en trouvant des réponses de proximité aux attentes exprimées

Projets sur la mandature – 5 ans

- Etudier la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS – ou d'une Maison de Service au Public
- Coordonner l'intervention de l'Intercom dans les domaines de l'aide alimentaire (Banque alimentaire et Restaurants du cœur) dans un souci d'accès égal au service en lien avec les bénévoles qui seront régulièrement réunis pour information
- Travailler à la mise en place d'une politique publique visant à aider les publics ayant besoin de l'intervention d'un service de l'économie sociale et solidaire.
- Harmoniser et coordonner les politiques d'action gérontologique et proposer de nouveaux services en direction des personnes âgées au sein du pôle de services + avec des permanences dans les communes.
- Harmonisation des services de solidarité sur l'ensemble du territoire et proposer un contrat de partenariat avec le Conseil départemental pour mutualiser les moyens en terme d'action sociale de proximité et renforcer les services sur le territoire.
- Organiser des tables rondes des partenaires sociaux qui travaillent sur les populations en situation de précarité
- Informer et accompagner les parents et assistantes maternelles autour du mode de garde
- Recueillir des données sur l'accueil du jeune enfant sur le territoire

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Solidarités, PESL et Culture
- Responsable du RAM – animatrices RAM
- Agents de la MSAP

Référence aux statuts

Compétences optionnelles :

- 2) *Action sociale d'intérêt communautaire*
 - a. *RAM*
 - b. *Accueil d'urgence*
- 3) *Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations*
 - a. *l'accueil et l'information des personnes en situation de recherche d'emploi, en situation d'insertion,*
 - b. *la création ou par le soutien à la création, de bureaux d'information jeunesse ou de points d'information,*
 - c. *le soutien aux services publics en favorisant les diverses permanences : Mission locale, Pôle emploi, CARSAT, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Pôle de service +, ...*
 - d. *le transport des denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire,*
 - e. *Versement de subvention pour toutes activités ayant trait à la banque alimentaire, au Secteur d'Action Gérontologique (SAG)*
 - f. *Accompagnement au vieillissement*
 - g. *Actions en faveur de la parentalité*

Les priorités 2018

Poursuivre les actions de service public à travers la maison des services et la MSAP

Réécriture du projet RAM 2019/2021

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	34 020,00 €	31 742,67 €	50 400,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	238 250,00 €	215 040,23 €	195 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	513 070,00 €	503 350,85 €	506 300,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	785 340,00 €	750 133,75 €	751 700,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	35 000,00 €	12 973,84 €	13 000,00 €		
72 – Travaux en régie	51 340,00 €	70 980,96 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	85 000,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	19 000,00 €	8 170,15 €	8 000,00 €		
77 – Produits exceptionnels	500,00 €	500,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	1 372,96 €	0,00 €		
TOTAL	105 840,00 €	93 997,91 €	106 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	1 500,00 €	1 048,99 €	2 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	4 000,00 €	3 840,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	5 500,00 €	4 888,99 €	2000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements



**Téléphonie
RAM Percy**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 9 – culture et solidarités / mission 2 – affaires sociales et RAM
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien aux associations sociales du territoire, la commission solidarités, service public et culture propose au conseil communautaire d'attribuer les subventions suivantes aux associations sociales qui ont sollicité Villedieu intercom :

Associations	Montant de la subvention 2018
Mission locale	15 000.00 €
SAG St-Pois	1 000.00 €
TOTAL	16 000.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valide** l'attribution des subventions pour les associations à vocation sociale telles que décrites ci-dessus

Rapporteur : Philippe LEMAÎTRE

Dans le cadre du programme 9 – mission 1 / solidarités et affaires sociales, une des priorités 2017 est de poursuivre et finaliser l'accompagnement au vieillissement afin d'apporter un soutien aux associations locales ainsi que des réponses concrètes pour le territoire.

L'accompagnement au vieillissement s'organise autour de la mutualisation d'une personne ressource avec Granville Terre et Mer. Les axes développés sont ceux définis dans le cadre des missions du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) initié par le département.

- Recueillir les besoins collectifs de la population en perte d'autonomie pour concevoir et organiser des interventions de prévention.
- Assurer la coordination, l'animation et le soutien technique des Secteurs d'Action Gérontologique (SAG) et du réseau de partenariat.
- Développer des actions collectives d'information et de prévention de la perte d'autonomie.

Une convention tripartite jointe en annexe est proposée par le département pour fixer les objectifs de cette activité entre le Conseil Départemental, Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Autorise** : le président à signer la convention tripartite avec le département et Granville Terre et Mer.

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

Dans le cadre des missions définies par la CNAF, le RAM a pour mission de mettre en place des actions visant à créer un cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles selon deux orientations :

- Contribuer à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile
- Mettre en place des lieux d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel, des enfants et des parents

Ces actions sont présentées dans un contrat de projet validé par la CAF de la Manche pour une durée de 3 ans. Ce document reprend le fonctionnement du service et les projets et actions mises en place permettant de répondre à ses missions (agrément en cours : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019)

La validation par la CAF de ce contrat de projet conditionne le versement d'une prestation de service annuelle d'un montant de 43% des dépenses de fonctionnement. Les actions mises en place par le RAM sont intégrées dans la prestation versée.

Action RAM : Projet formation gestes premiers secours par la Croix Rouge

Le service RAM souhaite proposer aux assistant(e)s maternel(le)s volontaires une formation d'initiation aux premiers secours enfant et nourrisson. Cette formation spécifique doit permettre aux assistant(e)s maternel(le)s de mieux appréhender les situations d'urgence et ainsi professionnellement mieux y répondre dans le cadre de l'accueil des enfants à leur domicile.

Il est proposé pour l'année 2018 d'organiser 2 sessions de 5 heures soit 20 assistantes maternelles formées.

La formation sera assurée par la Croix Rouge Française et plus particulièrement par l'un des formateurs de l'Unité Locale La Baie du Mont Saint Michel basée à Avranches.

Plan de financement de cette action :

DEPENSES				RECETTES		
Désignation	PU	Nombre	Total	Participation	Nombre	PU
Coût formation	40 €	20	800 €	Assistants maternels	20	10 €
				Villedieu Intercom	20	30 €
				Prestation service CAF : 43% du coût global : 344 € Reste à charge collectivité après versement PS : 256 € soit 12.80 € par assistant(e) maternel(le)		
Montant total			800 €	Montant total		800 €

Une participation financière de 10 euros sera demandée par assistant(e) maternel(le).

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valide**: le plan de financement de l'action de professionnalisation et la participation financière liée.

Délibération n° 2018-052 tarification de l'action sortie au zoo pour les assistantes maternelles

Rapporteur : Françoise MAUDUIT

Le RAM dans le cadre de ses missions met en place des animations d'éveil. Elles ont comme objectif de favoriser l'échange entre les assistantes maternelles et l'enfant en s'appuyant sur des activités. Mais également de faire découvrir le territoire de Villedieu Intercom dès le plus jeune âge. Le RAM propose donc le mardi 26 juin 2018 de conclure les animations de l'année par une sortie au zoo de Champrépus.

La participation d'une trentaine d'assistantes maternelles est prévue.

Plan de financement de cette action :

DEPENSES				RECETTES		
Désignation	PU TTC	Nombre	Total TTC	Participation	Nombre	PU TTC
Entrée adulte (prix de groupe remisé)	11,20 €	30	336,00 €	Assistants maternels	30	6,00 €
Entrée enfant - 3 ans	Gratuit	55	0 €	Villedieu Intercom	30	5.20 €
Animatrices RAM	Offert	3	0 €			
Montant total TTC			336,00 €	Montant total TTC		336,00 €

Proposition d'une participation financière de 6 euros par assistante maternelle contre 5,20 € de prise en charge par le service RAM de Villedieu Intercom.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Valide** : la mise en place de cette tarification pour la participation à l'animation du RAM.

ENVIRONNEMENT ET BÂTIMENTS

Délibération n° 2018-053 Programme 5 – environnement et développement durable / mission 1 – gestion durable des déchets

Rapporteur : Marc BRIENS

PROGRAMME 5 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MISSION 1 – GESTION DURABLE DES DECHETS (*fiche 50*)

M.BRIENS – M.LHULLIER

Objectifs généraux de la mission

Inciter à une plus forte valorisation des déchets avec l'objectif de limiter les capacités de traitement au plus juste des besoins du territoire et diminuer les coûts.

Travailler à l'harmonisation la plus large possible de l'ensemble de la collecte et du traitement des déchets du territoire.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Proposer une qualité de service identique à l'ensemble du territoire dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens (collecte-traitement-valorisation-déchetteries).
- Aménager une déchetterie sur le secteur de l'ex-canton de Saint-Pois en lien avec le 1^{er} objectif relatif à la qualité de service identique sur le territoire.
- Réduire la production de déchets à la source afin de préserver les ressources naturelles et maîtriser les coûts de gestion. (-7 % par an conformément aux objectifs des lois Grenelle)
- Travailler avec les acteurs locaux pour limiter le transport des déchets verts et branchages en favorisant leur valorisation en proximité.
- Être en mesure de proposer une fiscalité la plus supportable par tous : particuliers, professionnels.
- Engager une réflexion sur le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), en lien avec le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD)

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments
- Service de collecte des déchets

Référence aux statuts

Compétences obligatoires

- 5) *Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés*

Les priorités 2018

Déchets verts et branchage : solution de proximité

Mener une réflexion sur la réalisation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Mener une expérimentation fictive de part incitative à la TEOM

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	167 950,00 €	147 049,47 €	184 850,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	263 100,00 €	257 624,59 €	270 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	786 000,00 €	766 481,56 €	793 838,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	200,00 €	120,00 €	1 500,00 €		
TOTAL	1 217 250,00 €	1 171 275,62 €	1 250 188,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	41 500,00 €	60 262,41 €	57 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	1 145 499,00 €	1 140 630,00 €	1 175 038,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	3 300,00 €	7 216,45 €	3 300,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	11 938,39 €	0,00 €		
TOTAL	1 190 299,00 €	1 220 047,25 €	1 235 338,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	5 000,00 €	0,00 €	4 500,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	5000,00 €	0,00 €	4 500,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

Achat de
bacs roulants

Achat pompe
de lavage

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 5 – environnement et développement durable / mission 1 – gestion durable des déchets
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-054 Désignation d'un suppléant au Point Fort Environnement

Rapporteur : Marc BRIENS

Monsieur le vice-président en charge de la gestion durable des déchets informe qu'un siège de suppléant au Point Fort Environnement est vacant suite au décès de notre collègue maire de La Bloutière, Didier Guilbert.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** Mr Patrick ORANGE, suppléant au Point Fort Environnement

Délibération n° 2018-055 Programme 5 – environnement et développement durable / mission 2 – chemins de randonnée

Rapporteur : Marc BRIENS

PROGRAMME 5 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MISSION 2 – CHEMINS DE RANDONNEE (fiche 51)

M.BRIENS –

Objectifs généraux de la mission

Entretien et veiller aux bonnes pratiques des chemins ruraux, pièces maîtresses de la diversité paysagère de notre territoire. Valoriser les chemins de randonnée pour en faire un atout touristique majeur de notre territoire en lien avec la mission 4-1 Tourisme.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Répertorier tous les chemins du territoire
- Assurer l'entretien des chemins de randonnée du territoire en lien avec les propriétaires riverains et les communes
- Mettre en place des circuits de randonnée selon les utilisateurs (quads, équestre, moto, pédestre,...)

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments
- Service technique

Référence aux statuts

Compétences optionnelles

1) *Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie*

a. *Aménagement et entretien des cours d'eau :*

- *Adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne (SIAES),*
- *Adhésion au Syndicat de la Soules,*
- *Adhésion à l'association Odyssée,*
- *Adhésion au Syndicat Mixte des Bassins des Côtiers Granvillais*

b. *Etude, réalisation et aménagement de secteurs touristiques : entretien et promotion des chemins de randonnée*



Réaliser des travaux de remise en état de certains chemins (encaissement...)

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	112 250,00 €	102 449,08 €	96 650,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	59 070,00 €	58 209,05 €	61 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	172 320,00 €	160 658,13 €	157 650,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	3 823,60 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	3 823,60 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	500,00 €	0,00 €	23 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	500,00 €	0,00 €	23 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	6 500,00 €		

Détails des investissements

Dépenses
d'investissement

- Outillage
- Véhicule (type camion benne 3t5)

Recettes
d'investissement

- Vente d'un tracteur tondeuse

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 5 – environnement et développement durable / mission 2 – chemins de randonnée
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Marc BRIENS

PROGRAMME 5 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MISSION 3 – DEVELOPPEMENT DURABLE & AGENDA 21 (fiche 52)

M.BRIENS – MA.MORIN

Objectifs généraux de la mission

Intégrer et évaluer les principes du développement durable dans les décisions, dans les interventions et les pratiques de l'Intercom.

Favoriser les éco-comportements auprès de la population du territoire

Conduire à l'échelle territoriale une politique de performance énergétique de l'habitat, facteur d'emplois, de lutte contre la précarité énergétique et d'attractivité.

Conduire la transition écologique du territoire communautaire notamment sur les aspects transition énergétique et biodiversité.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Contribuer à l'élaboration d'un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) à l'échelle du PETR Sud-Manche Baie du Mont St Michel
- Accompagner les enjeux liés à la rénovation énergétique dans le cadre de la Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat qui est envisagée à l'échelle du PETR Sud Manche Baie du Mont St Michel
- Travailler en faveur de la limitation de l'usage des pesticides dans le cadre de l'objectif 0 phyto

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments

Les priorités 2018

Mener une réflexion sur la mutualisation entre commune du matériel 0 phyto

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 5 – environnement et développement durable / mission 3 – développement durable et agenda 21
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Marc BRIENS

PROGRAMME 5 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MISSION 4 – GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (fiche 55)

M.BRIENS – ?

Objectifs généraux de la mission

Projets sur la mandature – 5 ans

- Définition des modalités d'exercice de la compétence et des partenaires : syndicats, association, collectivité

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général, en particulier les cotisations aux syndicats de bassin versant auxquels Villedieu Intercom adhère.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments

Référence aux statuts

Compétences obligatoires

- 3) *Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 alinéa 1, 2, 5 et 8 du code de l'environnement.*



Les priorités 2018



Travailler sur la
mise en place de
cette compétence

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	50,00 €	34,35 €	2 000,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	300,00 €	257,53 €	300,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	68 000,00 €	67 390,49 €	70 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	68 350,00 €	67 682,37 €	72 300,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 5 – environnement et développement durable / mission 4 – GEMAPI
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-058 Désignation d'un représentant au comité Natura 2000 de la vallée de la Sée

Rapporteur : Marc BRIENS

Suite à la parution de l'arrêté préfectoral portant modification de la composition du comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de la Sée », il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter Villedieu Intercom.

Le site Natura 2000 « Vallée de la Sée » concerne une partie du territoire de Saint-Pois.

Monsieur Briens demande aux élus qui souhaitent se porter candidat pour le poste de titulaire et de suppléant.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Désigne** Yves LECOURT comme représentant titulaire au comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de la Sée »
- **Désigne** Françoise MAUDUIT comme représentant suppléant au comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de la Sée »

Délibération n° 2018-059 Programme 5 – environnement et développement durable / mission 5 – gestion de l'assainissement non collectif

Rapporteur : Marc BRIENS

PROGRAMME 5 – ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

MISSION 5 – GESTION DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (*fiche 56*)

M.BRIENS – ?

Objectifs généraux de la mission

Agir en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mettre en place une politique d'incitation à la mise en conformité des installations d'assainissement non-collectif en partenariat avec l'Agence de l'Eau

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget annexe du SPANC

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments
- Secrétaire du SPANC

Référence aux statuts

Compétences facultatives

3. Assainissement Non Collectif

a. étude de zonage

b. création et gestion des missions dévolues au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 5 – environnement et développement durable / mission 5 – SPANC
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-060 Compte de gestion et compte administratif 2017 du budget SPANC

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels présentés que dans le compte administratif,
- 4) approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget annexe SPANC,
- 5) approuve à l'unanimité le compte de gestion 2017 du budget annexe SPANC.

Délibération n° 2018-061 Budget primitif 2018 du budget SPANC

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le Président présente le projet de budget annexe primitif 2018 du SPANC et rappelle que le budget est voté par chapitre.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	20 010,00 €	9 193,37 €	27 524,70 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	14 000,00 €	11 804,86 €	20 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	1 005,00 €	552,78 €	1 010,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	150,00 €	0,00 €	150,00 €		
TOTAL	35 165,00 €	21 551,01 €	48 684,70 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	18 572,00 €	17 566,61 €	18 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	12 012,00 €	6 000,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,33 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	64,49 €	0,00 €		
002 – Excédent reporté	16 593,00 €	16 592,28 €	24 684,70 €		
TOTAL	35 165,00 €	46 235,71 €	48 684,70 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Adopte** le budget annexe primitif 2018 du SPANC de Villedieu Intercom

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 48 684.70 €
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 0.00 €

Rapporteur : Daniel BIDET

PROGRAMME 6 – TRAVAUX & BATIMENTS

MISSION 1 – PILOTAGE ET SUIVI DES TRAVAUX (fiche 53)

D.BIDET – Y.LECOURT

Objectifs généraux de la mission

Assurer l'entretien et les petits travaux sur les bâtiments de l'Intercom en régie.
Piloter et suivre les travaux dont l'exécution est confiée à un prestataire extérieur.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Mener la rénovation du 2^{ème} étage du pôle de services + en vue d'y installer le siège social de l'Intercom et des bureaux supplémentaires pour les services publics locaux.
- Aménager des locaux techniques pour les services de l'Intercom (ateliers au sein de la ZA de la Sienne)
- Limiter les travaux en régie en préférant les marchés publics pour apporter des marchés aux entreprises et ainsi soutenir l'activité.
- Privilégier l'entretien et la rénovation de nos bâtiments et non la construction.
- Mutualiser l'entretien et l'usage des bâtiments et des compétences entre collectivités.
- Aménager une aire de passage pour les gens du voyage
- Aménager une aire de camping-cars à l'échelle du territoire
- Mise aux normes des bâtiments de l'ALSH de Villedieu (Bâtiments C) en lien avec le programme/mission 7/1 Accueil péri et extra-scolaire.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments
- Service technique



Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	398 220,00 €	347 098,42 €	479 650,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	92 300,00 €	89 414,25 €	104 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	490 520,00 €	436 512,67 €	583 650,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	87 000,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	5 220,01 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	5 220,01 €	87 000,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	4 264,80 €	15 000,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	110 767,30 €	79 190,50 €	128 963,83 €		
23 – Immobilisations en cours	389 440,48 €	101 327,26 €	2 079 938,89 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
040 – opération d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	87 000,00 €		
TOTAL	505 207,78 €	184 782,56 €	2 310 902,72 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	148 815,60 €	117 486,00 €	823 110,27 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	512 173,43 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	148 815,60 €	117 486,00 €	1 335 283,70 €		

Suivi pluriannuel du financement du centre aquatique

Dépenses 2018	Recettes 2018		
1 728 000,00 €	FCTVA		0,00 €
	Etat		153 600,00 €
	Région		288 000,00 €
	Département		288 000,00 €
	Villedieu Intercom	Emprunt	512 173,00 €
	998 400,52 €	Autofinancement	486 227,00 €
1 728 000,00 €			1 728 000,00 €
Dépenses 2019	Recettes 2019		
1 872 000,00 €	FCTVA		450 000,00 €
	Etat		166 400,00€
	Région		312 000,00€
	Département		312 000,00€
	Villedieu Intercom	Emprunt	500 000,00 €
	631 600,00 €	Autofinancement	131 600,00 €
1 872 000,00€			1 872 000,00€
3 600 000,00 € TTC		3 600 000,00 € TTC	

Détails des investissements

Agenda accessibilité	
Mise en réseau des sites	
Remplacement pompe réseau chaufferie	
Mur mitoyen piscine	
Travaux à l'ALSH de VLP (Barrière en bois , sol bâtiment A, Bâtiment C)	
Matériel bureau et/ou informatique + mobilier	
Portillon ZA Sienne, espace VP + courrier	
Travaux en régie	
Outillage	
Aménagement siège social	
Centre aquatique	• Diapositive spécifique ci-après
Réserves	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 6 – travaux et bâtiments / mission 1 – pilotage et suivi des travaux
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Daniel BIDEZ

PROGRAMME 6 –TRAVAUX & BATIMENTS

MISSION 2 – GESTION ACTIVE DU PATRIMOINE (fiche 54)

D.BIDEZ – M.ALIX

Objectifs généraux de la mission

Gérer, entretenir et faire évoluer le patrimoine de l'Intercom, bâti ou non bâti, en adéquation avec les besoins ou les obligations de la collectivité et les évolutions réglementaires (loi accessibilité, grenelle de l'environnement, évolution des compétences, ...)

Assurer la mise en conformité des bâtiments de l'Intercom au regard des enjeux de performance énergétique du bâti dans un souci de moindre consommation d'énergie carbonée.

Mettre en place une gestion active du patrimoine (vente, travaux, restauration) permettant d'anticiper les besoins à venir de la collectivité pour ne plus être dans une gestion à court terme, et bâtir un plan pluriannuel d'investissement sur les bâtiments.

Prendre en compte les préoccupations sociétales fortes et grandissantes pour une nécessaire gestion concertée des espaces et recherche de mutualisations avec les autres collectivités.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire un recensement des bâtiments et du patrimoine du territoire
- Limiter le parc des bâtiments au travers d'une politique définie

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général.

Moyens humains :

- Responsable de pôle Environnement et Bâtiments
- Service technique



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	135 400,00 €	97 019,20 €	135 350,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	135 400,00 €	97 019,20 €	135 350,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	67 000,00 €	72 946,72 €	68 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	229 000,00 €	232 014,37 €	226 000,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
042 – Opérations d'ordre entre section	0,00 €	7 263,11 €	0,00 €		
TOTAL	296 000,00 €	312 224,20 €	294 000,00 €		

INVESTISSEMENT

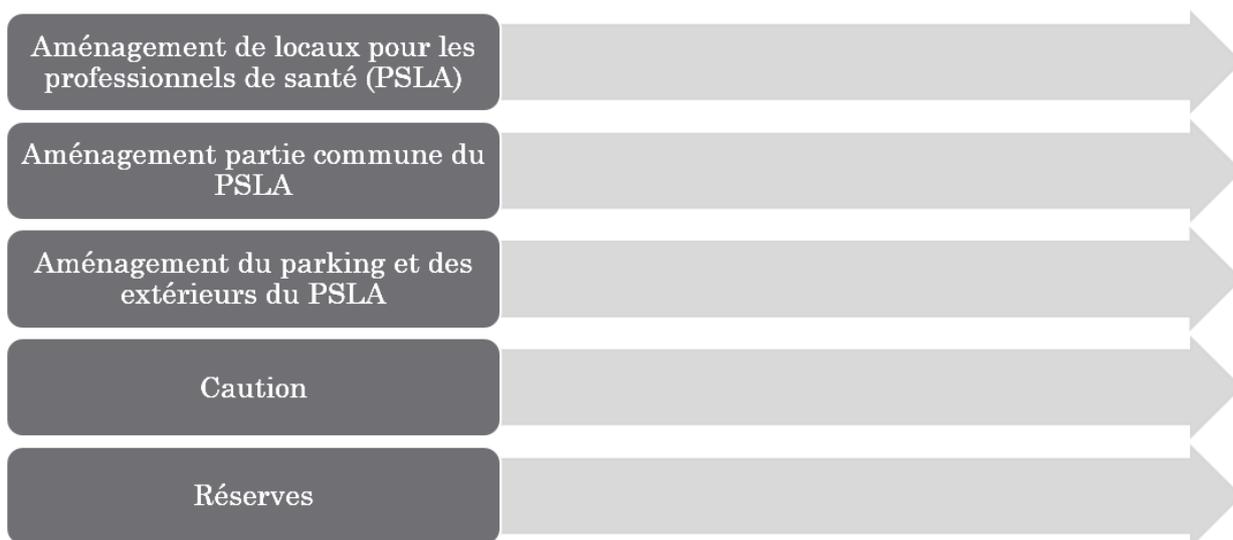
DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	3 000,00 €	800,00 €	1 300,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	8 001,43 €	2 981,13 €	72 907,25 €		
23 – Immobilisations en cours	389 299,16 €	22 210,14 €	88 725,84 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
040 – Opérations d'ordre entre section	0,00 €	7 263,11 €	0,00 €		
TOTAL	400 300,59 €	33 154,38 €	162 933,09 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	820,52 €	2 300,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	120 000,00 €	820,52 €	2 300,00 €		

Détails des investissements



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 6 – travaux et bâtiments / mission 2 – gestion active du patrimoine
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-064 Adhésion au groupement de commande du Département de la Manche pour l'achat du gaz naturel

Rapporteur : Daniel BIDET

Monsieur le vice-président rappelle à l'assemblée que depuis le 1er juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence et que conformément aux articles L. 333-1 et L. 441-1 du Code de l'Énergie, tous les consommateurs d'électricité et de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché et quitter les tarifs réglementés de vente proposés par les opérateurs historiques.

Monsieur le vice-président précise que la suppression des tarifs réglementés de vente implique une obligation de mise en concurrence pour les acheteurs soumis à l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Monsieur le vice-président informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) et le Département de la Manche (coordonnateur), ont décidé de créer un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel.

Monsieur le vice-président ajoute que ce groupement de commandes vise à maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et à en tirer le meilleur profit, par le regroupement des besoins de ses adhérents et une mise en concurrence optimisée des fournisseurs.

Monsieur le vice-président précise que la Commission d'Appel d'Offres sera celle du coordonnateur (Département de la Manche) et que le début de fourniture est fixé au 1er janvier 2019.

Monsieur le vice-président, à la fin de son exposé, sollicite les conseillers communautaires sur ce dossier.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1414-3-II ;

Vu, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu, le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu, la convention constitutive du groupement de commandes ci-jointe en annexe ;

Entendu l'exposé de Monsieur le vice-président,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Autorise** l'adhésion de l'établissement public de Villedieu Intercom au groupement de commandes coordonné par le Département de la Manche, pour l'achat de gaz naturel ;
- **Accepte** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, convention qui débute à sa signature et est conclue jusqu'à complète exécution des accords-cadres et des marchés subséquents ;
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel ;
- **Autorise** le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et pour le compte de Villedieu Intercom ; et ce, sans distinction de procédures ou de montants.
- **Stipule** que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) sera celle du coordonnateur : le Département de la Manche ;
- **Précise** que les dépenses inhérentes à l'achat de gaz naturel seront inscrites aux budgets correspondants.

**Délibération n° 2018-065 Programme 1 – gouvernance, prospective et appui aux communes /
mission 1 – gouvernance et communication**

Rapporteur : Charly VARIN

PROGRAMME 1 – GOUVERNANCE, PROSPECTIVE ET APPUI AUX COMMUNES

MISSION 1 - GOUVERNANCE & COMMUNICATION (FICHE 10)

**C.VARIN + 8 vice-
présidents**

Objectifs généraux de la mission

Accompagner au quotidien les élus dans leurs fonctions.

Décliner le projet de mandat et garantir son respect.

Valoriser l'action communautaire et les politiques publiques dans les 27 communes du territoire.

Promouvoir l'image de l'Intercom à travers la définition d'une stratégie de communication et la mise en œuvre d'actions de communication à l'échelle du territoire communautaire, du département, à l'échelle régionale et nationale.

Mettre en place une stratégie de marketing territorial et repositionner l'Intercom au cœur de la stratégie de communication.

Développer la communication interne pour favoriser le sentiment d'appartenance des agents.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Développer des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'Intercom dans la mise en œuvre du projet de mandat
- Proposer des outils d'accompagnement des élus dans l'exercice de leurs fonctions et d'aide à la prise de décisions.
- Proposer des actions permettant de renforcer la lisibilité et la visibilité de l'action de l'Intercom, renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire, institutionnels, associatifs et professionnels.
- Contribuer à l'animation du territoire via les outils numériques : développement des services en ligne, outils de démocratie participative.
- Définir une stratégie de communication pour l'Intercom.
- Positionner le territoire à travers une nouvelle entité visuelle basée essentiellement sur l'attractivité, une charte graphique, un code de marque et des labels.
- Mettre en place différents outils de communication :
 - o Magazine intercommunal,
 - o Portail internet intercommunal et réseaux sociaux
 - o Relations presse interne et externe
 - o Campagnes de communication et communication événementielle
 - o Signalétique
- Développer des outils de communication interne à l'Intercom en direction des agents

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés au budget général

Moyens humains :

- 1 poste de chargé de communication à temps plein
- 1 poste de collaboratrice du Président et des élus
- 1 président
- 8 vice-présidents



Création d'un code marque pour valoriser les produits fabriqués sur le territoire

Signalétique des bâtiments

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	61 172,00 €	46 457,94 €	66 180,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	62 300,00 €	62 850,03 €	72 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	74 500,00 €	67 613,04 €	70 000,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	197 972,00 €	176 921,01 €	208 180,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	6 284,57 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	6 284,57 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

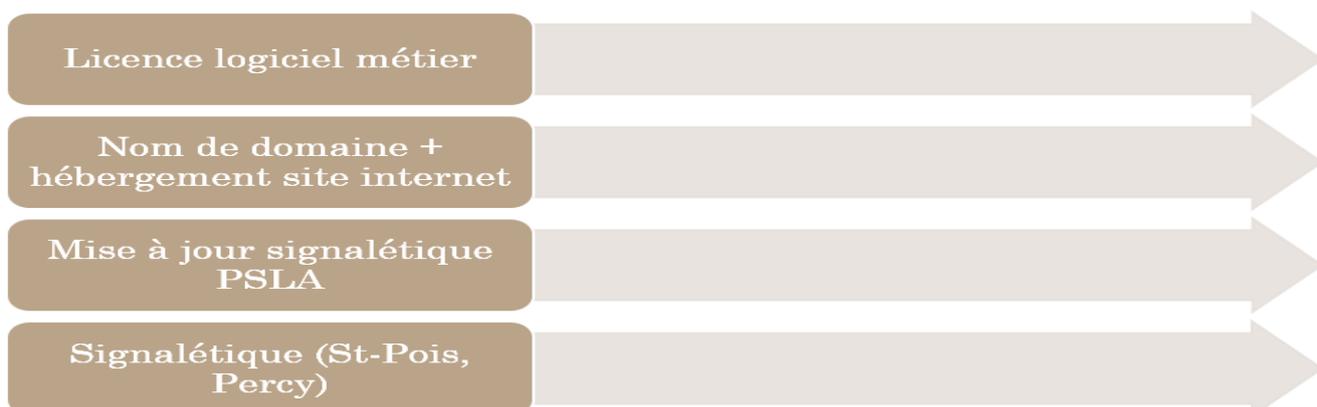
DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	1 318,00 €	1 221,60 €	1 860,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	8 830,00 €	4 030,40 €	10 400,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	10 148,00 €	5 252,00 €	12 260,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 1 – gouvernance, prospective et appui aux communes / mission 1 – gouvernance et communication
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Charly VARIN

PROGRAMME 1 – GOUVERNANCE, PROSPECTIVE ET APPUI AUX COMMUNES

MISSION 2 – PROSPECTIVE ET EVOLUTION DU TERRITOIRE (*fiche 11*)

C. VARIN + 8 vice-présidents - M.LEMOINE

Objectifs généraux de la mission

Prendre en compte les évolutions institutionnelles, sociales, sociétales, démographiques et économiques et concilier ces logiques pour proposer des projets opérationnels et stratégiques aux conseillers communautaires délégués et aux vice-présidents dans le cadre d'une démarche globale de prospective territoriale.

3 priorités :

- Une **identité territoriale** forte à développer pour une **attractivité du territoire** renforcée, permettant l'accueil d'entreprises et de nouvelles populations
- Un développement territorial ouvert sur le monde, aux technologies et investissements d'avenir,
- Des **services locaux pour toutes les générations** pour favoriser le mieux vivre ensemble, en particulier une **offre de santé de proximité**.

Mobiliser les acteurs publics – Département, Région, Etat, Europe – et privés pour nous accompagner dans la mise en œuvre de nos actions, dans le cadre notamment des politiques contractuelles.

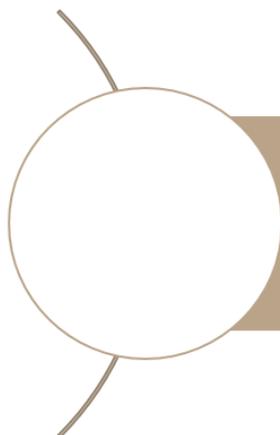
Projets sur la mandature – 5 ans

- Faire entrer progressivement l'Intercom dans une démarche de prospective à travers ses 9 programmes/25 missions.
- Mettre en place des partenariats avec les Universités pour accueillir des étudiants susceptibles d'assurer des missions spécifiques d'accompagnement de l'Intercom sur différentes thématiques.
- Faire réaliser et accompagner des études sur les politiques publiques de l'Intercom
- Travailler étroitement avec les intercommunalités voisines pour développer des partenariats.
- Participer aux études et travaux de prospective menés à l'échelle du département ou de la région Normandie
- Collaborer avec l'agence d'attractivité Latitude Manche
- Consolider l'offre de santé sur le territoire en s'appuyant sur le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire de Villedieu-les-Poêles.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Moyens humains :

- Directrice générale des services
- Directeur du développement économique et touristique
- Collaboratrice du Président et des élus



Accompagner les communes sur le projet de regroupement

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 1 – gouvernance, prospective et appui aux communes / mission 2 – prospective et évolution du territoire
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Charly VARIN

PROGRAMME 1 – GOUVERNANCE, PROSPECTIVE ET APPUI AUX COMMUNES

MISSION 3 – PARTENARIATS AVEC LES COMMUNES RURALES (*fiche 12*)

C. VARIN + 8 vice-présidents – M-C. PLESSIS

Objectifs généraux de la mission

Mettre en place des logiques de développement et d'appui aux 27 communes de l'Intercom.
Proposer des services pour les aider dans leur fonctionnement.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Informer et conseiller les conseillers communautaires sur les évolutions législatives en matière d'évolution territoriale (communes nouvelles, élargissement des périmètres, fusion de régions, transfert de compétences, etc...)
- Informer les délégués communautaires, les conseils municipaux et les acteurs du territoire sur les politiques publiques de l'Intercom et leur mise en œuvre.
- Proposer des services communautaires en direction des communes rurales dans un souci d'économies et de mutualisation sur la base du volontariat des communes (assistance technique, marchés publics groupés, etc...)
- Proposer des partenariats entre l'Intercom et les communes pour aider les communes à obtenir des participations financières des autres collectivités (Département, pays de la baie, Europe...)
- Bâtir un contrat de territoire entre le Département, l'Intercom et les communes pour la mandature
- Réfléchir à la pertinence de mettre en place des « contrats de ruralité » entre l'Intercom et les communes rurales sur des investissements communaux précis.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés au budget général

Moyens humains :

- Directrice générale des services
- Directeur du développement économique et touristique
- Collaboratrice du Président et des élus

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	1 200,00 €	25,60 €	7 000,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	64 300,00 €	56 272,68 €	64 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	1 400,00 €	1 400,00 €	1 600,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	66 900,00 €	57 698,28 €	66 300,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	59 167,81 €	55 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	17 750,00 €	17 763,20 €	5 600,00 €		
TOTAL	17 750,00 €	76 931,01 €	60 600,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	25 000,00 €	3 000,00 €	33 418,61 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	25 000,00 €	3 000,00 €	33 418,61 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Détails des investissements

Fonds de
concours
aux
communes
rurales



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 1 – gouvernance, prospective et appui aux communes / mission 3 – partenariats avec les communes rurales
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-068 Vente d'un tracteur tondeuse

Rapporteur : Marc BRIENS

La ville de Percy-en Normandie souhaite acquérir le tracteur tondeuse Kubota appartenant à Villedieu Intercom. L'estimation de ce matériel faite par Hurel Motoculture s'élève à 6 500 € TTC.

Madame le maire délégué de la commune de Percy sort de la salle.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Autorise** la vente du tracteur tondeuse Kubota à la ville de Percy-en-Normandie pour un montant de 6 500 € TTC, révision faite.

Délibération n° 2018-069 Programme 1 – gouvernance, prospective et appui aux communes / Subvention 2018

Rapporteur : Charly VARIN

Considérant l'avis favorable de la commission finances en date du 6 février dernier,

Les subventions suivantes sont soumises au vote du conseil :

Associations	Montant de la subvention 2018
Comité des fusillés de Beaucoudray	1 000.00 €
UNACITA	400.00 €
Association pour la défense et promotion du chemin de fer	200.00 €
TOTAL	1 600.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** les subventions 2018 telles que décrites ci-dessus
- **Autorise** le mandatement de ces montants

Délibération n° 2018-070 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Boisyyon

Rapporteur : Daniel MACÉ

Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-063, en date du 02 mars 2017, instaurant le principe d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-082, en date du 27 avril 2017, instaurant les modalités de mise en place du fonds de concours,

Vu, les statuts de Villedieu Intercom incluant la commune de Boisvyon comme l'une de ses communes membres,

Vu, la demande de fonds de concours en date du 27 décembre 2017 et formulée par la commune de Boisvyon pour des travaux d'accessibilité de la salle communale et de la mairie,

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées,
Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Coût total du projet : 17 926.00 € HT

Financement	Montant HT	Taux
Etat		
Département	3 585.20 €	20 %
Villedieu Intercom (montant demandé)	3 000.00 €	16,74 %
Sous-total 1 (subventions publiques)	6 585.20 €	36.74 %
Commune (reste à charge)	11 340.80 €	63,26 %
Sous-total 2 (reste à charge commune)	11 340.80 €	63.26 %
TOTAL (1 + 2)	17 926.00 €	100 %

Considérant que la commission finances, réunie le 06 février 2018, a émis un avis favorable à cette demande,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Boisvyon en vue de participer au financement des travaux d'accessibilité de la salle communale et de la mairie, à hauteur de 3 000 €,
- **Autorise** le Président à signer tout acte afférant à ce dossier.

Délibération n° 2018-071 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Montabot

Rapporteur : Daniel MACÉ

Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-063, en date du 02 mars 2017, instaurant le principe d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales,

Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-082, en date du 27 avril 2017, instaurant les modalités de mise en place du fonds de concours,

Vu, les statuts de Villedieu Intercom incluant la commune de Montabot comme l'une de ses communes membres,

Vu, la demande de fonds de concours en date du 27 décembre 2017 et formulée par la commune de Montabot pour des travaux de réhabilitation du logement de l'ancien presbytère,

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées,
 Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Coût total du projet : 82 527.66 € HT

Financement	Montant HT	Taux
Etat		
Département	27 200.00 €	32,96 %
Villedieu Intercom (montant demandé)	3 000.00 €	3.64 %
Sous-total 1 (subventions publiques)	30 200.00 €	36.60 %
Commune (reste à charge)	52 327.66 €	63.40 %
Sous-total 2 (reste à charge commune)	52 327.66 €	63.40 %
TOTAL (1 + 2)	82 527.66 €	100 %

Considérant que la commission finances, réunie le 06 février 2018, a émis un avis favorable à cette demande,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Montabot en vue de participer au financement des travaux de réhabilitation du logement de l'ancien presbytère, à hauteur de 3 000 €,
- **Autorise** le Président à signer tout acte afférant à ce dossier.

Délibération n° 2018-072 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Maur des Bois

Rapporteur : Daniel MACÉ

- Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
 Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-063, en date du 02 mars 2017, instaurant le principe d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales,
 Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-082, en date du 27 avril 2017, instaurant les modalités de mise en place du fonds de concours,
 Vu, les statuts de Villedieu Intercom incluant la commune de Saint Maur des Bois comme l'une de ses communes membres,
 Vu, la demande de fonds de concours en date du 12 février 2018 et formulée par la commune de Saint Maur des Bois pour des travaux de rénovation de toiture de la mairie,

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Coût total du projet : 12 175.30 € HT

Financement	Montant HT	Taux
Etat		
Département		
Villedieu Intercom (montant demandé)	2 435.06 €	20 %
Sous-total 1 (subventions publiques)	2 435.06 €	20 %
Commune (reste à charge)	9 740.24 €	80 %
Sous-total 2 (reste à charge commune)	9 740.24 €	80 %
TOTAL (1 + 2)	12 175.30 €	100 %

Considérant que la commission finances, réunie le 08 mars 2018, a émis un avis favorable à cette demande,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer un fonds de concours à la commune de Saint Maur des Bois en vue de participer au financement des travaux de rénovation de toiture de la mairie, à hauteur de 2 435.06 €,
- **Autorise** le Président à signer tout acte afférant à ce dossier.

Délibération n° 2018-073 Attribution d'un fonds de concours à la commune de La Trinité

Rapporteur : Daniel MACÉ

Vu, le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-063, en date du 02 mars 2017, instaurant le principe d'un programme de fonds de concours à destination des communes rurales,
Vu, la délibération du conseil communautaire n°2017-082, en date du 27 avril 2017, instaurant les modalités de mise en place du fonds de concours,
Vu, les statuts de Villedieu Intercom incluant la commune de La Trinité comme l'une de ses communes membres,
Vu, la demande de fonds de concours en date du 19 février 2018 et formulée par la commune de La Trinité pour des travaux de réfection de toiture de la sacristie et des joints d'un bâtiment en pierre,

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées,
Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

Coût total du projet : 8 607.70 € HT

Financement	Montant HT	Taux
Etat		
Département		
Villedieu Intercom (montant demandé)	2 000.00 €	23.24 %
Sous-total 1 (subventions publiques)	2 000.00 €	23.24 %
Commune (reste à charge)	6 607.70 €	76.76 %
Sous-total 2 (reste à charge commune)	6 607.70 €	76.76 %
TOTAL (1 + 2)	8 607.70 €	100 %

Considérant que la commission finances, réunie le 08 mars 2018, a émis un avis favorable pour l'attribution d'un fonds de concours de 1 721.54 €, correspondant à 20 % du montant du projet,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer un fonds de concours à la commune de La Trinité en vue de participer au financement des travaux de réfection de toiture de la sacristie et des joints d'un bâtiment en pierre, à hauteur de 1 721.54 €,
- **Autorise** le Président à signer tout acte afférant à ce dossier.

Rapporteur : Daniel MACÉ

PROGRAMME 2 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES & SÉCURITÉ CIVILE

MISSION 1 – FINANCES & RESSOURCES HUMAINES (*fiche 13*)

D.MACE – P.MANSON

Objectifs généraux de la mission

Dans un contexte marqué par une évolution rapide de la réglementation, de la législation et du périmètre des collectivités locales, le tout conjugué à une baisse des dotations de l'Etat menée dans l'objectif de redressement des comptes publics du pays, et à un contexte financier très mouvant, l'Intercom devra, à travers cette mission 3-1 :

- Assurer la santé financière de son budget, le pilotage et la qualité comptable,
- Sécuriser en droit les décisions publiques et leur mise en œuvre,
- Assurer les missions statutaires et la gestion administrative de ses agents,
- Décider et mettre en œuvre des moyens pour disposer en permanence des personnels dont la collectivité à besoin afin de répondre aux missions de service public et aux projets décidés par la collectivité

Projets sur la mandature – 5 ans

Finances

- Réaliser une étude annuelle sur la situation financière de la collectivité à travers le compte administratif N-1
- Proposer une présentation des comptes administratifs et budgets plus facilement compréhensible par l'ensemble des élus via les 24 programmes/missions, en sus des présentations standardisées M14.
- Valoriser le patrimoine de la collectivité en lien avec le programme/mission 7/2 gestion active du patrimoine
- Proposer des pistes d'économie au travers des charges financières de la collectivité et d'une affectation de crédits par service selon les priorités définies chaque année.
- Renégocier les emprunts en cours compte tenu des faibles taux.
- Travailler avec les partenaires de l'Intercom à la mise en place d'un groupement de commandes tout en conservant la volonté de travailler avec des entreprises locales
- Délivrer des délégations de paiement dans un cadre strict
- Tendre vers la mutualisation de services et de personnel avec les communes en lien avec le programme/mission 1/3 appui aux communes.
- Dématérialiser les procédures comptables.
- Développer le dialogue de gestion avec les 26 conseillers communautaires délégués en charge des 25 programmes/missions
- Travailler étroitement avec le programme/mission 2/2 pour bâtir un schéma de mutualisation pertinent, efficient et cohérent.

Ressources humaines

- Disposer de moyens humains justement proportionnés aux besoins de la collectivité dans un souci de maîtrise des dépenses publiques.
- Mobiliser une équipe de collaborateurs compétents, dévoués et impliqués pour répondre aux besoins de l'Intercom.
- Assurer à chacun des agents un déroulement de carrière répondant aux attentes, aux objectifs individuels, aux capacités et au mérite.
- Mettre en place un travail concerté entre le personnel et les élus pour veiller à rendre un service optimal à la population du territoire.
- Veiller au partage des connaissances et des compétences pour assurer un suivi du fonctionnement de la collectivité en faisant face aux aléas, dans le respect de la confidentialité inscrite dans les droits et devoirs des agents publics.
- Veiller à des comportements exemplaires au service de tous et au sein des équipes
- Favoriser la reconnaissance de l'engagement de chacun
- Créer un esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance des agents sur les différents sites et lieux de travail.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

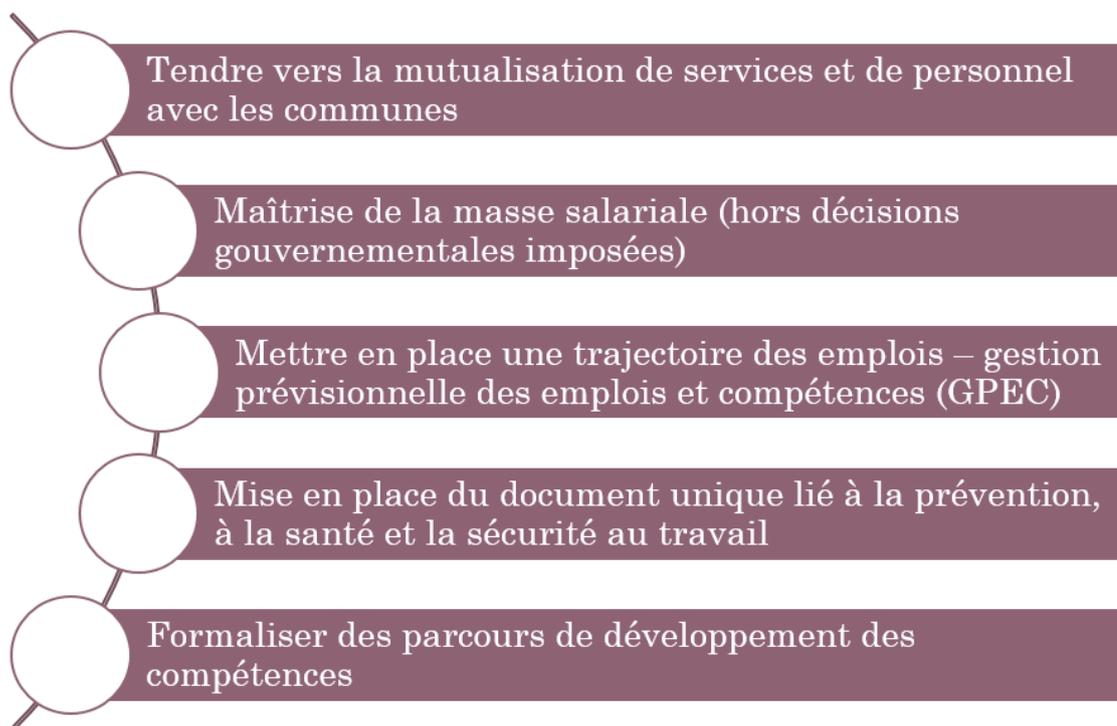
Crédits annuels affectés au budget général

Moyens humains :

- Directrice générale des services / Collaboratrice du Président et des élus
- Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation + Service comptable



Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	144 400,00 €	120 466,03 €	174 200,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	367 100,00 €	336 500,65 €	390 000,00 €		
014 – Atténuations de produits	1 736 000,00 €	1 722 556,07 €	1 623 000,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	8 700,00 €	3 429,10 €	6 250,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €		
TOTAL	2 258 200,00 €	2 182 951,85 €	2 195 450,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	11 804,86 €	20 000,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	118 000,00 €	996 777,29 €	1 034 200,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
76 – Produits financiers	0,00 €	4 164,72 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	74 100,00 €	16 676,53 €	1 800,00 €		
TOTAL	192 100,00 €	1 029 423,40 €	1 056 000,00 €		

INVESTISSEMENT

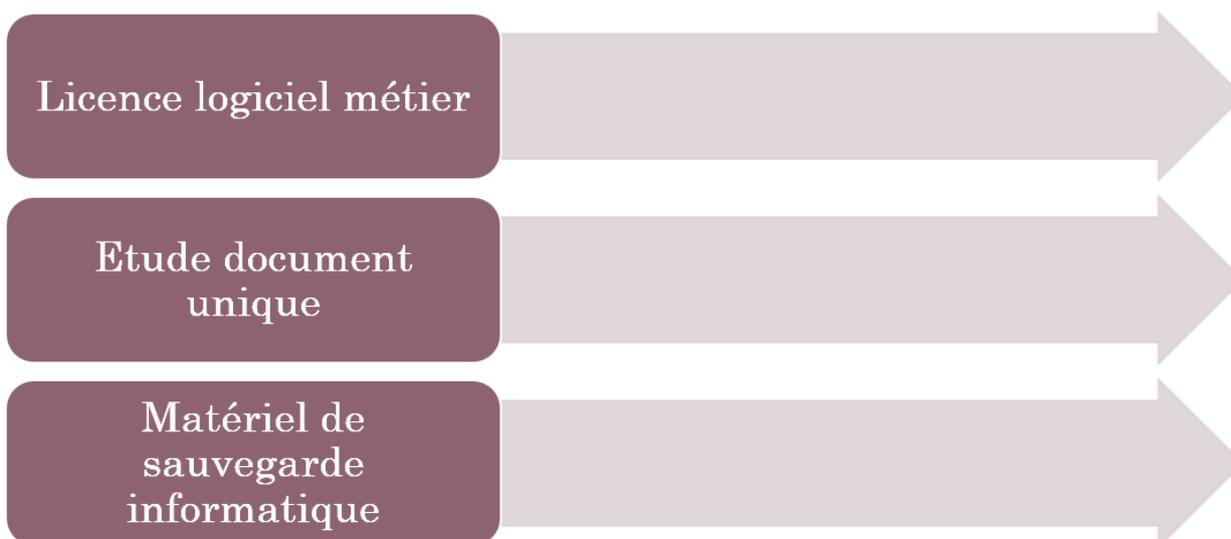
DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	16 600,80 €	14 081,30 €	35 000,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	1 250,40 €	1 250,40 €	8 000,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	17 851,20 €	15 331,70 €	43 000,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	8 616,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	8 616,00 €	0,00 €		

Détails des investissements



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 2 – finances, ressources humaines et sécurité civile / mission 1 – finances et ressources humaines
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-075 Programme 2 – Finances, ressources humaine et sécurité civile / Subvention 2018

Rapporteur : Daniel MACÉ

Considérant l'avis favorable de la commission finances en date du 6 février dernier,

La subvention suivante est soumise au vote du conseil :

Associations	Montant de la subvention 2018
Amicale du personnel	3 000.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** la subvention 2018 telle que décrite ci-dessus
- **Autorise** le mandatement de ce montant

Rapporteur : Daniel MACÉ

PROGRAMME 2 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES & SÉCURITÉ CIVILE

MISSION 2 – COMMANDE PUBLIQUE ET SCHEMA DE MUTUALISATION (*fiche 14*)

D.MACE – F.LAUBEL

Objectifs généraux de la mission

Schéma de mutualisation

Dans le cadre de la nouvelle législation en vigueur, l'Intercom doit proposer un **schéma de mutualisation de ses services** en lien avec ses 27 communes membres le tout dans un souci de meilleure utilisation de l'argent public et d'efficacité dans la mise en œuvre du service public.

Commande publique

La mission commande publique mettra en œuvre la gestion des moyens pour obtenir des prestations conformes aux besoins en préservant la sécurité des procédures notamment en intégrant les principes du code des marchés publics.

Projets sur la mandature – 5 ans

Schéma de mutualisation

- Mettre en place le schéma de mutualisation et assurer son suivi, en le faisant évoluer au regard des nouvelles exigences légales.
- Intégrer dans la mesure du possible les objectifs de développement et la prospective du territoire dans le schéma de mutualisation
- A travers un diagnostic, établir le mode de mutualisation (ascendante ou descendante) le plus adapté à chacun des services.
- Optimiser le rapport Coût / Service rendu et, à terme, obtenir des économies du fait de la mutualisation

Commande publique

- Adapter administrativement et techniquement la procédure d'appel d'offres, en fonction des spécificités de la consultation, dans le respect du code des marchés publics.
- Intégrer la commission en amont de chaque consultation.
- Optimiser la procédure d'achats : acheter mieux.
- Mettre en place un suivi et une évaluation de l'ensemble des contrats publics de l'Intercom et de leur révision

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général

Moyens humains :

- Directrice générale des services
- Responsable du pôle ressources – prospective et évaluation
- Responsable du service commande publique

Les priorités 2018



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 2 – finances, ressources humaines et sécurité civile / mission 2 – commande publique et schéma de mutualisation
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Rapporteur : Daniel MACÉ

PROGRAMME 2 – FINANCES, RESSOURCES HUMAINES & SÉCURITÉ CIVILE

MISSION 3 – SECURITE CIVILE, POMPIERS, SDIS (*fiche 15*)

D. MACE – M.DELABROISE

Objectifs généraux de la mission

Participer à la politique publique de distribution des secours conformément au schéma départemental d'analyse et de couverture des risques mis en place par le SDIS.

Contribuer financièrement à ces services de secours pour les 27 communes du territoire.

Participer aux échanges et partenariats entre l'Intercom, les sapeurs-pompiers du territoire et leurs associations.

Projets sur la mandature – 5 ans

- Assurer une présence affirmée aux cotés des centres de secours et de nos sapeurs-pompiers volontaires, garants de la sécurité des personnes, qui doit rester une de nos priorités en complément des politiques de santé portée aussi par l'IBV tel que par exemple la mise en place du Pôle de Santé et du pôle de services + dans un souci d'offre globale et complémentaire.
- Sensibiliser les élus à la nécessité d'accompagner le SDIS dans la recherche de sapeurs-pompiers volontaires au service de notre sécurité et notamment au travers des personnels des collectivités.
- Assurer le relais autant que nécessaire entre les différents acteurs chargés de notre sécurité tant civile que publique et participer à la mise en place des conditions les plus favorables à l'exercice de leurs missions au service de notre population.
- Assurer les personnes chargées de notre sécurité de la reconnaissance des élus et de la population de tout le territoire.
- Donner aux acteurs de la sécurité publique les moyens d'accomplir les missions pour lesquels ils se sont engagés.

Moyens financiers et humains affectés à la mission

Crédits annuels affectés à la mission au budget général

Moyens humains :

- Directrice générale des services

Référence aux statuts

Compétences facultatives :

9. *Service de Secours et de lutte contre l'Incendie : versement des contributions au SDIS*



FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	500,00 €	427,00 €	500,00 €		
012 – Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
014 – Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	475 151,00 €	475 071,00 €	482 089,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	475 651,00 €	475 498,00 €	482 589,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
72 – Travaux en régie	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
013 – Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
204 – Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

RECETTES

Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
024 – Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
13 – Subventions d'investissements reçues	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le programme 2 – finances, ressources humaines et sécurité civile / mission 3 – sécurité civile, pompiers, SDIS
- **Valide** le budget affecté à cette mission

Délibération n° 2018-078 Programme 2 – Finances, ressources humaine et sécurité civile / subvention 2018

Rapporteur : Daniel MACÉ

Considérant l'avis favorable de la commission finances en date du 6 février dernier,
Les subventions suivantes sont soumises au vote du conseil :

Associations	Montant de la subvention 2018
Amicale des sapeurs-pompiers de Villedieu	2 720.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Percy	2 000.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de St-Pois	880.00 €
TOTAL	5 600.00 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** les subventions 2018 telles que décrites ci-dessus
- **Autorise** le mandatement de ces montants

Délibération n° 2018-079 Dépenses et recettes non affectées à un programme

Rapporteur : Daniel MACÉ

Afin de compléter la présentation par fiche programme, voici les tableaux présentant les dépenses et recette non affectées en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT - NON AFFECTE

DÉPENSES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
011 – Charges à caractère général	20 245,00 €	282,47 €	202 709,28 €		
022 – Dépenses imprévues	358 841,62 €	0,00 €	400 000,00 €		
023 – Virement section d'investissement	43 900,00 €	0,00 €	300 000,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante	12 000,00 €	11 353,87 €	0,00 €		
67 – Charges exceptionnelles	200,00 €	130,00 €	500,00 €		
042 – Opération d'ordre entre section	990 234,00 €	956 893,17 €	1 013 650,00 €		
66 – Charges financières	127 434,09 €	110 590,76 €	110 219,58 €		
TOTAL	1 552 854,71 €	1 079 250,27 €	2 027 078,86 €		

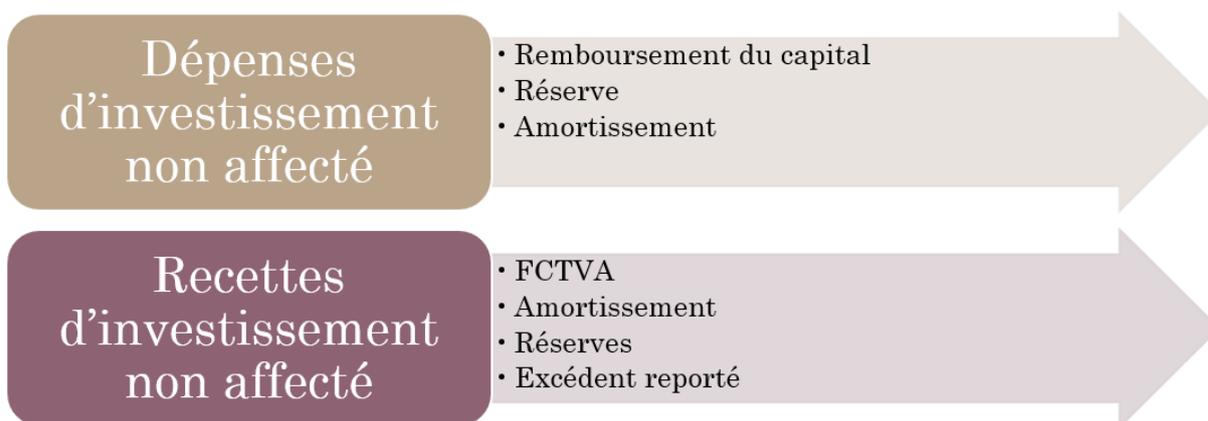
RECETTES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
70 – Produits des services, domaine	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
042 – Opération d'ordre entre section	157 050,00 €	149 549,07 €	0,00 €		
73 – Impôts et taxes	5 277 312,00 €	4 467 824,79 €	4 358 000,00 €		
74 – Dotations, subventions et participation	858 144,00 €	845 954,00 €	780 000,00 €		
75 – Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,08 €	0,00 €		
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	56,47 €	129 533,00 €		
013 – Atténuations de charges	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
002 – excédent reporté	1 141 833,71 €	1 141 833,71 €	1 550 676,86 €		
TOTAL	7 689 339,71 €	6 605 218,12 €	6 818 209,86 €		

INVESTISSEMENT – NON AFFECTE

DÉPENSES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
16 – Emprunts et dettes assimilés	358 740,00 €	349 470,20 €	392 085,63 €		
020 – Dépenses imprévues	215 836,83 €	0,00 €	200 000,00 €		
040 – Opération d'ordre entre section	157 050,00 €	149 549,07 €	129 533,00 €		
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
26 – Participations et créances	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
27 – Autres immobilisations financières	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
45 – Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL	744 626,83 €	499 019,27 €	721 618,63 €		

RECETTES					
Chapitre	BP 2017	Réalisé 31.12.17	BP 2018	Réalisé 30.06.18	Réalisé 31.12.18
021 – Virement section fonctionnement	43 900,00 €	0,00 €	300 000,00 €		
10 – Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00 €	101 041,00 €	40 000,00 €		
040 – Opération d'ordre entre section	990 234,00 €	956 893,17 €	1 013 650,00 €		
16 – Emprunts et dettes assimilés					
001 – Excédent reporté	995 718,25 €	995 718,25 €	1 258 857,49 €		
45 – Opérations pour compte de tiers					
TOTAL	2 129 852,25 €	2 053 652,42 €	2 612 507,49 €		

Détails des investissements



Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- Valide** les dépenses et recettes non affectées comme présentées ci-dessus

Délibération n° 2018-080 Compte de gestion et compte administratif 2017 du budget général

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le Conseil de Communauté, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Messieurs Charly VARIN, Président, et Daniel MACE, vice-président en charge des finances, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2) constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) arrête les résultats définitifs, tels que présentés dans le compte administratif,
- 4) approuve avec 1 abstention, 0 voix contre et 48 voix pour le compte administratif 2017 du budget général,
- 5) approuve avec 1 abstention, 0 voix contre et 48 voix pour le compte de gestion 2017 du budget général.

Délibération n° 2018-081 Affectation de résultat 2018 du budget général

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le conseil communautaire, après en avoir validé le compte administratif, décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	
(A) Résultat de l'exercice	408 843.15 €
(B) Résultat antérieurs reportés	1 141 833.71 €
(C) Résultat à affecter	1 550 676.86 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
(D) Solde d'exécution cumulé d'investissement	1 258 857.49
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement	-270 415.29 €
Besoin de financement F = D + E	0.00 €
Affectation = C = G + H	1 550 676.86 €
(G) Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00 €
(H) Report en fonctionnement R002	1 550 676.86 €

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** l'affectation de résultat ci-dessus

Délibération n° 2018-082 Budget primitif 2018 du budget général

Rapporteur : Daniel MACÉ

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2018 et rappelle que le budget est voté par chapitre.

Dépenses de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
011- charges à caractère général	1 576 843,00	1 260 782,40	1 975 840,28 €	
012 – charges de personnel et frais assimilés	2 906 220,00	2 659 193,22	2 902 300,00 €	
014 – atténuations de produits	1 759 000,00	1 731 704,17	1 638 600,00 €	
65 – autres charges de gestion courante	2 298 646,00	2 190 541,68	2 275 977,00 €	
66 – charges financières	127 434,09	110 590,76	110 219,58 €	
67 – Charges exceptionnelles	29 400,00	3 807,11	44 000,00 €	
022 – dépenses imprévues	358 841,62	0,00	400 000,00 €	
023 – virement à la section d'investissement	43 900,00	0,00	300 000,00 €	
042 – opérations d'ordre de transfert entre sections	990 234,00	1 188 823,17	1 013 650,00 €	
TOTAL	10 090 518,71	9 145 442,51	10 660 586,86 €	

Recettes de fonctionnement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
013 – atténuations de charges	150 000,00	187 079,27	57 400,00 €	
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	558 000,00	716 665,84	574 300,00 €	
73 – impôts et taxes	6 562 811,00	6 616 119,50	6 582 838,00 €	
74 – Dotations, subventions et participations	1 156 874,00	1 276 188,83	1 264 908,00 €	
75 – Autres produits de gestion courante	363 350,00	364 644,54	413 931,00 €	
76 – Produits financiers	0,00	4 164,72	0,00 €	
77 – Produits exceptionnelles	600,00	232 610,78	0,00 €	
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 141 833,71	1 141 833,71	1 550 676,86 €	
042 – opérations d'ordre entre sections	157 050,00	156 812,18	216 533,00 €	
TOTAL	10 090 518,71	10 696 119,37	10 660 586,86 €	

Dépenses d'investissement par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
16 – emprunts et dettes assimilés	361 740,00	350 270,20	393 885,63 €	
20 – immobilisations incorporelles	309 318,80	52 568,80	362 060,00 €	
204 – subventions d'équipement versées	262 500,00	195 108,58	33 418,61 €	
21 – immobilisations corporelles	1 549 295,65	1 226 634,62	508 392,22 €	
23 – immobilisations en cours	812 739,64	127 277,40	2 168 664,73 €	
26 – participations et créances rattachées à des participations	23 600,00	23 600,00	0,00 €	
27 – autres immobilisations financières	133 000,00	99 400,00	309 350,00 €	
020 – dépenses imprévues	215 836,83	0,00	200 000,00 €	
45 – opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	547 200,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	157 050,00	156 812,18	216 533,00 €	
TOTAL	3 825 080,92	2 231 671,78	4 739 504,19 €	

Recettes d'investissement 2017 par chapitre	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018	Réalisé 2018
10 – dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	101 041,00	40 000,00 €	
13 – subventions d'investissement reçues	520 228,67	241 625,33	1 009 110,27 €	
16 – Emprunts et dettes assimilés	950 000,00	954 705,52	514 973,43 €	
27 – Autres immobilisations financières	0,00	8 616,00	49 213,00 €	
001 – excédent d'investissement reporté	995 718,25	995 718,25	1 258 857,49 €	
021 – virement de la section de fonctionnement	43 900,00	0,00	300 000,00 €	
024 – produits de cessions d'immobilisations	225 000,00	0,00	6 500,00 €	
45 – opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	547 200,00 €	
040 – opérations d'ordre de transfert entre sections	990 234,00	1 188 823,17	1 013 650,00 €	
TOTAL	3 825 080,92	3 490 529,27	4 739 504,19 €	

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** le budget primitif 2018 de Villedieu Intercom :

-la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 660 586.86 €
-la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 4 739 504.19 €

Délibération n° 2018-083 Vote des taux 2018 du budget général
--

Rapporteur : Daniel MACÉ

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- **Valide** les taux suivants :

		Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
TH		8.74 %	9.57 %	9.57 %
TFB		9.79 %	10.72 %	10.72 %
TFNB		15.97 %	15.97 %	15.97 %
CFE		20.32 %	21.69 %	21.69 %
FPZ		/	/	/
TEOM	Secteur 1	12.50 %	12.50 %	12.80 %
	Secteur 2	12.00 %	12.00 %	12.30 %

1 – Appel à candidature pour le festival via eterna

Le festival via eterna souhaite s'implanter pour deux représentations sur notre territoire. Villedieu Intercom lance un appel aux communes qui souhaiteraient accueillir une telle programmation. Le financement proposé est le suivant :

- Villedieu Intercom : 50 % soit 5 000.00 €
- Commune 1 : 25 % soit 2 500.00 €
- Commune 2 : 25 % soit 2 500.00 €

Les communes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Nadège Delafosse.